

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 23.- 12.- 6.50
Avec Bulletin officiel 30.50 16.- 8.50
ÉTRANGER : Demander le tarif

Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., tél. 21236
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES
Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.
Suisse et étranger 14 . . .
Réclames : Canton 34 . . .
Suisse et étranger 30 . . .
Mortuaires 20 . . .
Réclames première page majoration de 20%

Demain, on rase gratis

Sous la double pression de l'opinion et de la délégation des finances, le Conseil fédéral vient de faire un premier pas en publiant son message sur les économies possibles en matière de subventions. Premier pas doublement courageux, parce que l'étude à laquelle il s'est livré fait clairement apparaître l'incohérence du système des subventions et parce que — dans ses précédentes tentatives de réduire le montant des subventions — le gouvernement fédéral n'avait guère été engagé à persévérer par les réactions négatives des parties prenantes.

Ce premier pas fait (on dit que c'est le seul qui coûte), on voudrait pouvoir se réjouir sans réserve de voir les autorités fédérales attaquer de front un problème jusqu'ici trop négligé et qui, pourtant, est fondamental. Une ombre subsiste, malheureusement, qui tempère notre joie.

On sait l'importance que le gouvernement fédéral attache à l'acceptation par les Chambres de son projet sur l'aménagement des finances fédérales. Mais on peut se demander si, dans sa hâte de voir son projet aboutir, il n'agit pas un peu comme le figaro qui avait affiché à sa porte une pancarte portant les mots dont nous avons fait le titre de cet article. Tout se passe en effet comme si, en publiant son message sur les économies, le Conseil fédéral avait voulu dire au Conseil des Etats, qui abordera au cours de sa session d'été, l'étude du programme financier : « Voyez, nous avons fait un geste. Acceptez maintenant notre programme financier. Ensuite, nous verrons comment faire passer dans la pratique nos conclusions sur les économies ».

L'opinion voudrait pouvoir acquiescer sans réserve à ce programme. Mais on lui a tant fait miroiter d'économies « pour demain », et tant de lendemains se sont succédés sans apporter la moindre réalisation, que cette même opinion est devenue sceptique. « Demain on rase gratis ». Mais en attendant cette prime toujours promise et toujours différée, la barbe du chaland a si bien poussé qu'un simple coup de rasoir ne suffit plus. Pour avoir trop attendu avant de se mettre au travail, on s'aperçoit que la solution du problème est devenue extrêmement difficile. Aussi l'opinion demande-t-elle maintenant de voir, pour croire.

A cause de ces incertitudes le programme financier se présente dans de mauvaises conditions. Moyennant quelques retouches, il doublera probablement le cap parlementaire. Mais sera-t-il aussi heureux devant le peuple? Celui-ci ne sera-t-il pas tenté de dire non une fois de plus en attendant de savoir à quoi s'en tenir au sujet des économies?

Si l'on voulait procéder de façon logique, il est évident qu'il vaudrait mieux inverser l'ordre des problèmes à résoudre, épuiser d'abord la question des économies et présenter ensuite un programme financier tenant compte de celles-ci.

Le message du Conseil fédéral sur les économies possibles en matière de subventions est moins un document financier qu'un document politique. Et pour une fois qu'un gouvernement débordé par mille tâches accessoires, se donne le loisir de penser politique en termes larges, on le voit arriver à des conclusions montrant les multiples inconvénients du matérialisme empirique qui est la règle en matière de subventions. Ce message réalise un progrès certain sur les précédentes tentatives d'émonder le buisson épineux et touffu des subventions car il ne se

contente pas de proposer des réductions uniformes et plus ou moins arbitraires des subsides actuels, mais s'efforce au contraire de toucher au fond d'un problème bien plus politique que financier.

Ceci étant fait, pourquoi remettre à demain l'étude pratique de la question? Une politique d'économies en matière de subventions ne sera pas populaire. Trop de gens ont pris l'habitude de manger à la crèche fédérale pour qu'il en puisse être autrement. C'est une raison de plus pour aller dès maintenant au fond des choses, pour déterminer quelles sont les économies réalisables sans léser des intérêts légitimes, pour mesurer l'ampleur des réactions négatives des parties prenantes. Si l'on fait cela d'abord, on saura enfin à quoi s'en tenir. On verra si l'opinion désire vraiment participer à une politique d'économies — fût-ce au prix de quelques sacrifices — ou si elle ne les désire que dans la mesure où elles seront réalisées aux dépens d'autrui. Car, il faut le reconnaître franchement, l'opinion ne brille pas toujours par la logique et le désintéressement, en cette matière.

Une fois le terrain ainsi déblayé, une fois que l'on saurait à quoi s'en tenir à propos des économies, il serait certainement beaucoup plus facile d'élaborer un plan financier raisonnable et de le faire accepter par le souverain.

Dans toute cette affaire, il serait profondément injuste de jeter la pierre au Conseil fédéral, alors que celui-ci doit constamment compter avec la pression des preneurs de subventions. N'est-ce pas une raison, puisque l'opinion (au sein de laquelle ceux-ci se recrutent) demande des économies, de procéder enfin au nettoyage de printemps qui nous permettrait de voir plus clair dans la politique financière de l'Etat?

M. d'A.

Que de scrutins!

On se plaint volontiers de l'indifférence dont témoignent les électeurs à l'égard des urnes électorales. On a bien le droit de se lamenter à ce propos, mais non pas de s'étonner : comment ne laisserait-on pas le citoyen quant à tous bouts de champs on l'invite à quitter la campagne fleurie (ou le cinéma! ou encore un gala sportif!) pour venir s'enfermer quelques instants, ou quelques heures s'il est juré électoral, dans un local maussade?

Voyez : déjà l'on a élu à Genève, dans l'indifférence générale, les juges-prud'hommes; déjà l'on s'est prononcé sur les finances fédérales et sur la loi postale, et voici que planent sur l'avenir immédiat trois scrutins cantonaux que l'on a pris soin de ne pas grouper sur un seul dimanche. Pourquoi donc? Essentiellement pour des questions de tactique : le non étant de nature épidémique alors que le oui exige un minimum d'effort cérébral, on craint que les non entraînent d'autres non sur une autre question posée aux électeurs; nos autorités veulent que chaque problème soit jugé pour lui-même, sans corrélation avec ses voisins dans le temps.

Nous voici donc en présence de deux scrutins pour le mois de juin, et d'un troisième pour le mois de juillet. Le plus éloigné de nous concerne une initiative d'origine communiste qui a pour but d'alourdir la loi d'assurance-vieillesse cantonale mesure démagogique, contre laquelle il faudra que se conjuguent les efforts de tous ceux qui sont en core tant soit peu raisonnables en matière sociale.

Le scrutin de la fin juin a pour but de déterminer si les citoyens du canton de Genève acceptent l'installation, sur notre sol de l'Institut nucléaire international. Il serait idiot de répondre non, mais on a dit tant de bêtises à ce propos que le résultat affirmatif n'est pas encore assuré. Ceux qui ne réfléchissent pas ne voient, dans les recherches nucléaires, que la bombe atomique : c'est absurde, mais c'est ainsi! Ils ne songent pas une minute que, dans

un domaine voisin, les explosifs, que l'on utilise pour des bombes meurtrières, sont cependant indispensables pour les grands travaux comme les forces hydrauliques et que ferait-on aujourd'hui sans l'électricité? Il n'en va pas autrement des problèmes nucléaires, dont la solution peut faire un bien immense à l'humanité. Or le dit Institut, qui n'a rien de guerrier, a justement pour but d'établir comment l'énergie nucléaire peut être utilisée dans des buts pacifiques.

Tout cela est encore un peu à l'arrière-plan, car le premier scrutin concerne le droit politique de la femme. Malheureusement, dès le début de la campagne la question risque de dévier : on parle moins du problème pour lui-même que pour ses conséquences électorales, et, quelque passion d'ordre confessionnel tendant à se réveiller, on se demande

avec anxiété si le parti catholique ne sera pas le grand bénéficiaire du scrutin féminin.

C'est, nous semble-t-il, regarder la question par le petit bout de la lunette; ces spéculations sont souvent purement gratuites et démenties par les événements; à supposer même qu'elles aient quelque chose de réel, pourquoi les protestants n'agiraient-ils pas aussi avec vigueur pour que les éléments féminins de religion réformée remplissent leurs devoirs civiques aussi bien que ceux de religion catholique? Au surplus il s'agit avant tout de savoir si la mesure proposée est juste, équitable, et sur ce point le doute n'est pas permis.

Voici donc trois campagnes politiques engagées, par les chaleurs d'un été prématuré avec la perspective de voir, dans les salles de réunions, plus d'orateurs que d'auditeurs.

Jean Martin.

DE JOUR EN JOUR

Ils n'ont pas compris... et la crise continue

Malgré le magistral discours d'investiture prononcé mercredi par M. Paul Reynaud — que le « Nouvelliste » a publié hier — l'Assemblée nationale française n'a pas cru devoir suivre le leader indépendant dans son projet aussi urgent que nécessaire d'une réforme constitutionnelle comme nous l'avons maintes fois souhaité ici-même.

A la veille de la conférence des Bermudes, la position de la France dans le concert des nations, se trouve ainsi diminuée dans le reste de prestige qu'on pouvait encore lui attribuer récemment.

Qui aura l'autorité nécessaire pour traiter avec Eisenhower et Churchill, si, investi du pouvoir, il n'a aucune certitude de pouvoir le garder, s'il est sujet à tous les caprices de ces braves Messieurs de la Chambre, plus occupés à soigner leur popularité et leurs électeurs que de remédier à la situation désastreuse du pays?

On serait presque tenté de penser que la France va à la catastrophe avec un tel régime. Vivement la Ve République, encore faut-il qu'elle apporte un sang nouveau et une base saine qui sorte des chemins battus.

On connaît la capacité de redressement du peuple français lorsque le moment devient grave. Il semble que l'heure a sonné d'en appeler à cette belle qualité de notre voisine.

Il serait vain d'épiloguer plus longtemps, aussi contentons-nous de situer les événements, les conséquences et les échos de l'échec de M. Reynaud.

Voici donc l'analyse du scrutin qui a eu lieu cette nuit sur la motion d'investiture de M. Paul Reynaud, président du Conseil désigné :

Nombre de votants : 511.

Majorité constitutionnelle : 314

Pour : 276.

Contre 235.

Ont voté pour : 52 républicains indépendants (sur 55), 46 radicaux sur 75, 41 indépendants-paysans sur 47, 38 députés MRP sur 89, 31 députés de l'« Union républicaine et d'action sociale » (ex RPF) sur 81, 3 députés de l'ARS (Action républicaine et sociale dissidents gaullistes), 15 UDSR et indépendants de gauche sur 23, 13 indépendants d'outre-mer sur 14, 3 députés non inscrits sur 6.

Ont voté contre : les 105 députés socialistes, les 96 communistes, 14 députés MRP, 13 radicaux, les 4 députés progressistes, 1 ex RPF, l'UDSR et 1 non inscrit.

Se sont abstenus volontairement : 36 ex-RPF, dont M. Pierre de Gaulle, 22 MRP, 15 radicaux, dont M. Edouard Daladier, 7 UDSR, 5 députés indépendants paysans, 3 républicains indépendants et 1 député de l'ARS.

M. Reynaud, à la suite de cet échec, a fait la déclaration suivante :

« J'avais pensé que pour redresser la situation financière, économique et sociale de la nation et pour donner plus d'autorité à la France dans les conférences internationales, il était nécessaire de procéder, sans délai, à cette réforme de la Constitution, mettant fin à l'instabilité ministérielle. Je savais la difficulté de l'entreprise. La majorité de l'assemblée ne m'a pas suivi. Je souhaite que cette

réforme nécessaire soit réalisée un jour et je forme des vœux pour que mon successeur puisse aboutir rapidement. »

En outre, la presse parisienne en général paraît surprise de la fermeté de M. Reynaud et commente diversément l'échec :

L'heure tardive à laquelle ont été connus les résultats définitifs du débat concernant l'investiture de M. Paul Reynaud amène davantage la presse parisienne à mettre l'accent jeudi matin, sur le caractère exceptionnel de la déclaration faite la veille au Palais Bourbon par le président désigné.

Cependant des « pavés » de dernière minute apparaissent dans l'« Aurore », « Franc-Tireur » et « Combat », annonçant un échec prévu, sinon certain, de la tentative de l'ancien président du Conseil. Mais un fait demeure pour l'ensemble des commentateurs parlementaires : M. Paul Reynaud a causé hier une grande sensation en déclarant nettement qu'il n'entreprendrait pas de former un gouvernement si sa demande de rendre la dissolution automatique était, même si l'investiture lui était accordée, rejetée. D'où ces titres sur huit colonnes barrant la première page des quotidiens hormis l'« Aurore » et le « Figaro », annonçant, au sujet de l'audition de M. Paul Reynaud, « l'une des plus sensationnelles séances depuis la libération ». C'est ce que dit le « Parisien libéré », tandis que « Franc-Tireur » parle de coup de théâtre au Palais Bourbon », que « Combat » titre : « Sensationnelle demande d'investiture de M. Paul Reynaud. Pour le « Populaire », M. Paul Reynaud a lancé hier à l'Assemblée un « ultimatum ». Quant à la presse communiste elle dit que le président désigné « a exigé le droit de dissoudre l'Assemblée si elle ne lui obéit pas » (« Humanité »), alors que « Libération » dénonce « une dictature de 18 mois ».

Quoi qu'il en soit, les répercussions profondes qu'a eu ou qu'aura sur l'Assemblée cette déclaration d'investiture incitent tous les journaux à en donner de larges extraits.

Le « Figaro » en publie même le texte dans sa quasi-intégralité et dans ce journal Louis Gabriel Robinet voit un « tournant » dans la manière de procéder des futurs gouvernements. « Si, écrit-il, « l'automatisme d'un tel arbitrage peut être discutée, personne, semble-t-il, ne devrait honnêtement s'élever contre un tel recours. La dissolution et le retour devant l'électeur en cas de conflit grave entre la Chambre et le Président du Conseil, n'a rien en soi qui puisse alarmer les républicains. La peur de la dissolution, se demande le commentateur, ne serait-elle pas le commencement de la sagesse dans une assemblée qui a tant de fois donné la preuve de son inconscience et de sa légèreté? Mais, conclut l'éditorialiste, quel que soit le résultat du ou des scrutins, il ne fait pas de doute qu'en plaçant l'assemblée avec hardiesse et clarté devant ses responsabilités, le président du Conseil investi ne sorte plus fort de l'épreuve? M. Paul Reynaud a fait prendre hier à la politique française un tournant nouveau. Il faudra désormais pour gouverner tenir compte des avertissements ».

L'« Aurore » se montre partisan de la position de l'ancien président du Conseil. « M. Paul Reynaud, écrit-il, a eu grandement raison de dire que dans un tel débat sa personne n'était pas en cause. Il s'agit en effet du régime depuis trop longtemps condamné à l'impuissance, et du pays, dont nos cascades ministérielles ont suffisamment compromis les intérêts et le prestige ».

« Combat » se déclare nettement surpris par cette « bombe inattendue ». Pour la première fois, souligne-t-il, un homme déclarait hier en termes nets que la Constitution de 1946 ne permet plus de gouverner le pays. Il faut rendre cet hommage à M. Paul Reynaud d'avoir le premier mis les parlementaires devant l'évidence et d'avoir secoué la torpeur. Dorénavant, il sera difficile à l'Assemblée d'esquiver sa responsabilité. Les ministères de la petite semaine, les petites combinaisons, la défense des intérêts égoïstes deviennent un jeu dangereux qui ne trouvera bientôt plus d'amateurs ».

La crise continue. Sept jours après la chute du gouvernement René Mayer et après les essais infructueux de MM. Guy Mollet (so-

cialiste), André Diethelm (gaulliste) et Paul Reynaud (indépendant), M. M. Vincent Auriol se retrouve devant la même situation que le 22 mai au matin.

Dans les milieux politiques, on estime généralement que le président de la République pourrait faire appel aujourd'hui à une quatrième personnalité qu'il désignerait vraisemblablement dans les rangs du parti radical. Les présidents Henri Queuille, André Marie ou René Pleven pourraient ainsi se voir confier cette tâche difficile. Le leader du mouvement républicain populaire Georges Bidault partage également avec les trois personnalités désignées ci-dessus, le redoutable honneur de pouvoir être appelé à l'Elysée.

Un Conseil des ministres auquel assisteront les membres du Cabinet démissionnaire a été convoqué pour ce matin au Palais de l'Elysée. Il doit tenir une séance de pure forme afin d'autoriser, M. René Mayer, à demander à la Banque de France une prorogation du délai de remboursement pour les 80 milliards d'avance consentis par la Banque fin mars.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

M. MALIK REÇU PAR LA REINE ELISABETH

M. Jakob Malik, nouvel ambassadeur d'URSS, à Londres, a été reçu en audience au palais de Buckingham par la reine Elisabeth. Sir Winston Churchill assistait à la réception en sa qualité de ministre des affaires étrangères. La reine a reçu ensuite l'épouse de M. Malik.

La situation sociale de la France vue par l'Episcopat

L'Assemblée des cardinaux et archevêques de France avait fait procéder, durant l'année 1952 à une enquête sur la situation sociale en France. La Commission épiscopale des œuvres charitables et des institutions sociales était chargée de mener cette enquête qui doit préparer la rédaction d'un Directoire pastoral en matière sociale. Les constatations faites de cette manière, dans 57 diocèses, ont fourni l'essentiel d'un rapport présenté sous le patronage de S. Exc. Mgr Richard, archevêque de Bordeaux, président de la Commission épiscopale. Des journaux ayant publié quelques courts extraits de ce rapport qui était de sa nature réservé aux évêques et à leurs proches collaborateurs, et ne devant par conséquent « faire l'objet d'aucune publication ou communication dans la presse », « La Croix » de Paris donne de la façon suivante les perspectives générales de ce rapport, pour mettre au point certaines analyses trop sommaires.

Ce rapport, dit « La Croix », n'est pas l'œuvre de l'Episcopat seul, ni de S. Exc. Mgr Richard seul, mais de tous ceux qui, pressentis par leurs évêques, ont pris la température sociale des diocèses. Des renseignements ainsi collectés une synthèse est proposée qui ne prétend pas être exhaustive, mais dégage une impression d'ensemble. L'abondance des citations (avec le lieu de provenance), empruntées aux réponses, prouve qu'on a tenté, avant tout de rassembler les échos les plus variés de la vie sociale.

Nous ne sommes donc pas encore en présence d'un travail définitivement élaboré, bien qu'un certain nombre de conclusions formelles s'en dégagent, lesquelles, disons-le, tout de suite, révèlent un malaise social caractéristique.

Les informations parues ces jours derniers font presque exclusivement état d'un seul chapitre du rapport, celui qui concerne les tendances du milieu patronal et bourgeois et des milieux salariés. Il y a là, en effet, un diagnostic qu'il serait difficile de contester, même s'il doit déplaire, et qui montre et démontre que l'Episcopat sait voir et juger. On a aussi mis en relief « le peu d'ouverture d'une partie importante du clergé sur les graves problèmes que pose la situation sociale et leur incidence religieuse ». Partiellement exacte, cette manière de résumer cinq pages de notes très nuancées force tout de même le sens général des réponses.

Mais le rapport contient beaucoup d'autres choses, dont on ne nous a rien dit, et en particulier un premier chapitre, le plus dense et le plus concret, intitulé : « Aspects principaux du malaise social ». On y voit qu'au regard de la hiérarchie la « question sociale » réside en premier lieu dans des conjonctures humaines : prolétariat, conditions de travail, salaires, niveau de vie des petits rentiers, retraités et économiquement faibles, conditions de la femme, logement, hygiène, alcoolisme, dénatalité. On y voit en outre que, pour l'Eglise, le social englobe toutes les catégories de citoyens, que les classes moyennes ne sont pas oubliées, ni le monde rural. N'utiliser le rapport qu'en fonction du dualisme patrons-salariés (dont la description, répétons-le, est incontestable), c'est donc en fausser la perspective. L'Episcopat cherche à connaître des faits, à les grouper, à les interpréter chrétiennement, sans souci des commentateurs intéressés, et non à alimenter je ne sais quelle polémique. Les faits, hélas ! se passent de toute gloire...

Le rapport traite encore des syndicats, des institutions sociales catholiques, de l'influence marxiste, des réactions et de la formation sociale du clergé et des laïcs. Il se termine par l'examen de quelques objectifs à poursuivre et moyens à envisager pour orienter dans un sens pastoral l'action sociale. S'il est un enseignement à retenir, c'est que l'Eglise de France veut connaître intimement son peuple, qu'elle a l'angoisse de la vérité sociologique qu'elle utilise des méthodes contrôlées d'investigation pour approcher cette vérité.

Autre enseignement : l'Episcopat souligne l'importance du fait social dans l'évolution religieuse comme aussi dans le travail apostolique. Il ne s'agit donc pas, ainsi que l'écrivent déjà certains faiseurs de « bilans hebdomadaires », d'une prise de conscience subite et comme affolée des bouleversements sociaux ; il s'agit encore moins « de faire une sorte de surenchère dans la revendication sociale pour contre-attaquer les partis de gauche » ou de « renoncer à agir sur le social par la religion pour sauver en défendant le social ». De telles hypothèses confirment chez certaines gens une impossibilité congénitale de se placer sur un plan d'Eglise.

A l'autre bout de l'éventail politique, on prête à l'Episcopat un langage nouveau qui viendrait pour les uns du « socialisme scientifique », pour les autres « du socialisme traditionnel » et c'est comme si on criait déjà : « L'Eglise avec nous ». Parce qu'il est question de lutte de classes, du rôle de la violence dans les rapports sociaux, on applaudit l'usage « d'un vocabulaire marxiste ». Ici non plus, on ne veut pas reconnaître à l'Eglise l'unique souci de vérité qui la hante, ni la pureté de ses intentions évangéliques.

Pour les chrétiens conclut « La Croix », l'enquête sur la situation sociale française est un pas de plus vers des solutions chrétiennes, une œuvre de clarté, une affirmation nouvelle de la présence de l'Eglise, un approfondissement de sa tâche rédemptrice dans les réalités de la terre.

A PANMUNJON

Nouvelles propositions nouvel espoir !

Devant l'Assemblée nationale sud-coréenne, M. Jjun Yung Tae a déclaré que le nouveau plan de l'ONU pour mettre fin à la guerre de Corée propose une garde de police indienne de mille hommes pour surveiller les prisonniers de guerre qui ne veulent pas être rapatriés.

Selon ce plan, les prisonniers nord-coréens qui refuseraient d'être rapatriés seraient placés sous la garde d'une commission de rapatriement de cinq puissances. Les autres points du projet correspondent à ceux de la résolution indienne qui a déjà été acceptée par l'Assemblée générale de l'ONU. Les nouvelles propositions ont été soumises aux communistes de Panmunjon, à la fin de la semaine dernière. Sous les applaudissements de l'assemblée, le ministre des affaires étrangères déclara que ce plan était « totalement inacceptable ». A Séoul, Chi Young a déclaré qu'il avait invité le président Syngman Rhee à rappeler les représentants de la Corée du Sud aux fêtes du couronnement de la reine Elisabeth, étant donné que l'immixtion déraisonnable et partielle de la Grande-Bretagne entraîne l'échec des pourparlers d'armistice et contraint le monde libre à capituler devant les communistes.

Sept membres de l'Assemblée nationale sud-coréenne ont conféré jeudi après-midi avec le général Harrison. Ces parlementaires venus de Fusan à Séoul, avaient eu un entretien avec le président Syngman Rhee et le général Choi Dukhin, principal délégué du camp sud-coréen aux pourparlers d'armistice. Ils rapportent devant l'Assemblée nationale sur l'évolution des pourparlers. Un porte-parole affirma que l'Assemblée soutenait sans réserve l'opposition du gouvernement aux nouvelles propositions alliées. Le président Syngman Rhee a conféré avec M. Shin Tai Yung, ministre de la défense, qui, ces derniers jours, visita sur le front tous les chefs de divisions sud-coréennes.

M. Jjun Yung Tae, ministre des affaires étrangères, a encore déclaré que les Nations Unies avaient prié le gouvernement sudiste de garder le secret sur ces nouvelles propositions. « Mais, a-t-il dit, la Corée du Sud, en tant que nation souveraine, ne peut pas donner suite à cette requête. Si un armistice est signé, elle continuera à se battre seule, avec ses seules mains s'il le faut, pour rétablir l'unité du pays ».

Le ministre a ajouté que le gouvernement sudiste ne voyait pas comment les prisonniers réfractaires à leur rapatriement pourraient être mis sous la tutelle d'un pays étranger. Il a désigné ces hommes comme « des Coréens libérés ». Il a répété enfin que le gouvernement sudiste continuerait à réclamer le rétablissement de l'unité coréenne « quelle que puisse être l'attitude des pays qui sympathisent avec le communisme ».

EPIDEMIE DE POLYOMYELITE A MODENE

Une épidémie de polyomyélite s'est déclarée à Modène, où 11 cas graves ont été déclarés à l'Office sanitaire de la province. Les autorités ont adopté des mesures de précautions en fermant notamment les écoles.

Préludes à la conférence des Bermudes

Un fonctionnaire du Foreign Office a déclaré à Hamilton que sir Winston Churchill prendra l'avion pour se rendre à la conférence des Bermudes. La conférence ne commencera pas avant le 15 juin mais il est encore impossible d'en préciser la date. Ce fonctionnaire a estimé qu'à son avis la conférence ne devrait pas durer plus de 3 ou 4 jours. Il est arrivé dans cette colonie pour collaborer à la préparation de la rencontre des trois grands et a prié le gouvernement des Bermudes de prendre certaines mesures de sécurité. Des fonctionnaires américains sont également attendus, pour assurer la sécu-

rité du président Eisenhower. Le fonctionnaire britannique pense que chaque délégation comprendra 40 à 50 personnes.

La guerre en Corée

Attaque communiste

Les communistes chinois ont lancé dans la nuit de mercredi, une attaque massive sur le front central de Corée. Ils se sont lancés contre 13 avant-postes alliés, échelonnés sur les 30 km. séparant Kumsong du fleuve Pukhan. Des combats rapprochés se sont déroulés dans les tranchées et fortins alliés. D'après les dernières informations, les Chinois ont pris deux postes, ont été chassés de 6 autres, alors que la lutte se poursuit encore dans les 5 derniers.

Mercredi, la flotte de l'ONU a canonné Wonsan, sur la côte est de Corée, pendant toute la journée. L'aviation a de nouveau bombardé des rassemblements de troupes et des centres de ravitaillement, ainsi que des nœuds ferroviaires et des positions ennemies sur le front. Elle a remporté de bons résultats.

NOUVELLES INSTES

SA PLACE N'EST PLUS AU CONSEIL NATIONAL

Le jugement rendu le 28 avril et condamnant le chef communiste Emile Arnold à 8 mois de prison et à 2 ans de privation des droits civiques, a été notifié aux parties le 22 mai. Le hasard veut donc que le délai de 10 jours du recours en nullité à la Cour de cassation du Tribunal fédéral expire le 1er juin, soit le jour où débute la session d'été des Chambres fédérales. Emile Arnold ayant été condamné, non seulement à la prison, mais aussi à deux ans de privation des droits civiques, il ne fait pas de doute que sa place n'est plus au Conseil national. Il ne saurait non plus continuer à siéger au Grand Conseil bâlois.

Seule la question peut se poser de savoir si Arnold, à l'expiration de sa peine, pourra encore siéger au cours de la présente législature, soit avant décembre 1955, ou si son mandat de député doit alors et déjà être considéré comme ayant pris fin. Dans ce dernier cas, rien n'empêcherait son parti de lui désigner un successeur, en l'occurrence le premier des « viennent ensuite » de la liste du parti communiste de Bâle-Ville pour les dernières élections au Conseil national. En tout cas une chose est claire : d'après le texte de l'article 52 du Code pénal suisse, Arnold ne peut plus siéger au Conseil national. C'est de cas de dire que la loi rejoint ici la simple décence.

Fribourg

LA FETE FEDERALE DE MUSIQUE

La pittoresque capitale des bords de la Sarine met au point les derniers détails de l'organisation de la XXIIe Fête fédérale de musique, à laquelle participeront près de 200 harmonies et fanfares, représentant un effectif d'environ 8000 musiciens. Le programme général en est actuellement définitivement arrêté.

Les concours d'exécution débuteront le vendredi 10 juillet, à 14 h. Ils se dérouleront à l'Anla de l'Université, ainsi que dans la grande salle du Lycée et divers cinémas de la ville. Chaque société aura à exécuter un morceau de son choix, ainsi qu'un morceau imposé remis six semaines avant la Fête aux sociétés concurrentes des divisions Excellence, I et 2e catégories. Différentes rues de la cité serviront d'autre part de cadre aux concours de musique de défilé.

Des concerts publics se donneront soit dans la halle des fêtes, aux Grandes-Places, soit à la cantine à bière, chaque après-midi, du vendredi 10 au lundi 13 juillet. Chaque soir, des productions du folklore fribourgeois, des variétés de music-hall et un bal permettront à chacun de passer d'agréables moments de détente.

Le samedi 11 juillet, en fin de matinée, la bannière fédérale arrivera à Fribourg, apportée de Saint-Gall par le Comité d'organisation de la dernière Fête fédérale de 1948. Elle sera remise par M. Römer, conseiller d'Etat de Saint-Gall, à M. le conseiller national Jean Bourgnicht, syndic de la ville de Fribourg et président du Comité d'organisation. La cérémonie se déroulera sur la place historique de l'Hôtel de Ville.

Dimanche 12 juillet sera la grande journée officielle. A l'issue des cultes et des concours, un ban-

quet réunira tous les invités à la halle des fêtes. M. le conseiller d'Etat Baeriswyl, président du gouvernement fribourgeois, y prendra la parole. Après l'hommage aux vétérans, qui sera rendu par M. Isidore Nordmann, vice-président de la Société fédérale de musique, les morceaux d'ensemble obligatoires seront exécutés sur la place de l'Université, où des allocutions seront prononcées par M. Rumpel, président de la Société fédérale de musique, et par M. le conseiller fédéral Etter, président de la Confédération. Après la lecture du palmarès, un grand cortège historique et folklorique, réglé par le célèbre metteur en scène M. Jo Baeriswyl, parcourra les principales rues de la cité. Il comprendra plus de 2000 participants, une centaine de cavaliers, la Fanfare montée de la Remonte, plusieurs autres corps de musique et divers chars allégoriques.

Le lundi 13 juillet, au début de l'après-midi, auront lieu de nouveau les morceaux d'ensemble, et après la proclamation des derniers résultats, la cérémonie de la remise de la bannière fédérale aux Sociétés organisatrices.

Cette XXIIe Fête fédérale constituera un événement musical qui attestera le haut niveau atteint en Suisse par la musique instrumentale. Elle revêtira également le caractère d'une fête patriotique grandiose, au cours de laquelle, dans l'éclat des fanfares et des harmonies, tout un peuple en liesse communiera dans le même amour pour la commune patrie.

L'ENQUETE SUR LE DRAME DE L'HOPITAL DE FRIBOURG EST TERMINEE

On se souvient du tragique empoisonnement survenu il y a quelques mois à l'Hôpital cantonal de Fribourg, où, par suite d'une terrible méprise, on administra du chloral hydraté, au lieu de sel de Carlsbad, à deux malades qui moururent peu après. Diverses expertises avaient été demandées à un médecin légiste bernois, tandis que le juge d'instruction menait l'enquête. Expertises et enquête sont désormais terminées et le dossier est aux mains des personnes compétentes. La Chambre d'accusation du Tribunal cantonal se prononcera, ces jours prochains, sur les suites à donner à cette douloureuse affaire.

COMMISSION DES AFFAIRES MILITAIRES DU CONSEIL NATIONAL

La Commission des affaires militaires du Conseil national présidée par M. Eisenring a siégé à Berne les 21 et 22 mai, en présence de M. le conseiller fédéral Kohlet, chef du Département militaire, du chef de l'Etat-major général, du chef de l'instruction et du commandant du 4e corps d'armée.

Elle a examiné les projets d'arrêtés concernant la modification de l'organisation de l'armée et les cours d'introduction des groupes de chars légers. Sous réserve de la décision du Conseil des Etats qui a la priorité pour les deux projets, la Commission recommande au Conseil national de les approuver.

La Commission s'est occupée à nouveau du règlement de service, dont le projet de septembre 1952 avait été remanié, et, sous réserve de quelques propositions de modifications, l'a approuvé en principe.

La Commission a entendu un exposé sur l'état actuel des mesures de protection anti-aérienne civile. Elle a pris connaissance du résultat de l'enquête faite auprès des Gouvernements cantonaux et de l'Union des villes suisses concernant l'aménagement d'abris dans les bâtiments existants. La Commission est d'avis qu'il y a lieu de créer les bases légales permettant d'ordonner les mesures de protection de la population civile en temps de guerre et de favoriser la construction d'abris en grand nombre. Il appartient avant tout aux cantons et communes de pourvoir à l'organisation de la protection anti-aérienne civile.

PRESTATIONS DES INTERESSES A LA PLACE DES SUBVENTIONS FEDERALES

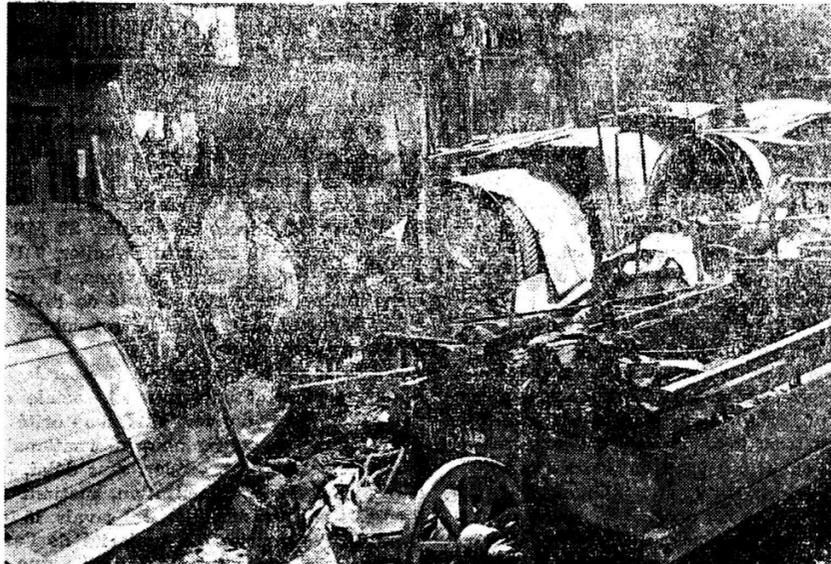
Dans le message qu'il vient d'adresser aux Chambres sur les économies à faire dans le domaine des subventions, le Conseil fédéral propose de réduire à partir de 1954 les subventions allouées aussi bien à l'office central suisse du tourisme qu'à l'office suisse d'expansion commerciale. Il estime que ces subventions doivent pouvoir être en grande partie remplacées par les prestations des intéressés.

Au budget pour 1953 figure un crédit de 3 millions de Fr. pour l'Office central suisse du tourisme. Le message précité relève à ce propos que lorsque fut instituée la contribution variable, on espérait qu'elle engagerait les milieux intéressés à ne pas refuser un appui financier efficace pour la propagande commune. Cet espoir ne s'est pas réalisé. Tandis que les CFF et les PTT augmentaient leurs contributions de 50 %, les autres membres réduisirent fortement leurs prestations. Divers organismes refusèrent en outre de verser une contribution qui aurait répondu à leur capacité financière et aurait, dans leur propre intérêt, animé le tourisme. Les établissements qui ne sont pas affiliés à la Société des hôteliers n'ont versé aucune contribution en faveur de la propagande. Le résultat en est que 50 pour cent environ des unités enregistrées par la statistique suisse du tourisme ne donnent lieu à aucune prestation en faveur de l'Office central et que la Société suisse des hôteliers rencontre des difficultés dans la perception des cotisations auprès de ses propres membres, qui considèrent qu'ils sont victimes d'une inégalité de traitement.

Le Conseil fédéral estime que cet état de choses n'est pas du tout satisfaisant et tout à fait injuste. S'il y a lieu de réduire les dépenses de la Confédération et particulièrement les subventions, il faut que le tourisme et toutes les branches qui s'y rattachent accroissent leurs efforts pour se tirer d'affaire eux-mêmes. Les milieux intéressés devront inotamment supporter eux-mêmes, dans une mesure accrue, les dépenses pour la propagande. En prévision d'un nouveau régime, la subvention ne serait donc versée que jusqu'au 31 décembre 1954. Il resterait jusque là assez de temps pour permettre à l'administration fédérale, à l'Office suisse du tourisme et aux groupements économiques qui vivent du tourisme d'examiner ensemble de quelle manière une propagande commune en faveur du tourisme suisse pourra être financée surtout par les milieux qui y sont intéressés.

Le Conseil fédéral estime que les conditions sont à peu près les mêmes en ce qui concerne l'Office suisse d'expansion commerciale qui a bénéficié d'une allocation fixe d'un montant de 2.5 millions de francs. Ces modifications qui paraissent s'imposer au Conseil fédéral en raison de la situation économique actuellement favorable, constitueraient un moyen efficace et opportun de réduire des subventions fédérales. Elles répondraient au surplus à une décision prise par le Conseil national au sujet de la réforme constitutionnelle des finances fédérales, à savoir que la validité des arrêtés relatifs à des subventions périodiques doit être limitée à dix ans, lorsqu'elles ne sont pas fixées par une loi.

Une partie de Bangkok en feu



Voici une vue d'une partie d'un quartier de Bangkok qui a été la proie des flammes.

Cours d'allemand

anglais et de répétitions dans toutes les branches, du 13 juillet au 5 septembre - Etudes sérieuses, belles vacances dans ambiance familiale.
INSTITUT HELVETIA, pour jeunes gens, LUCERNE
 Tél. (041) 2.16.03

**Le prix s'oublie
 La qualité reste.**

achetez par conséquent votre mobilier
chez WIDMANN FRÈRES, Sion
 Fabrique et Magasins de Ventes
 seulement au sommet du Grand-Pont

Consommateurs

Opposez-vous à l'augmentation du prix du Fendant dans les cafés !
Dites : NON
 Buvez du Fendant mais exigez les prix actuels.
 Soutenez les producteurs.
 U. P. V. et Cartel Syndical.

A remettre

**atelier tailleur
 hommes**

à SION

Bonne occasion. Facilités de paiement.
 Offres écrites sous chiffre P. 7148 S. Publicitas, Sion.

autos

A vendre
 1 Ford Taunus, modèle 1952, Fr. 6700.—
 1 Ford Taunus, modèle 1950, Fr. 4400.—
 1 Fiat Simca, modèle 1950, Fr. 3800.—
 1 camionnette Opel, 2 tonnes, mod. 1951, Fr. 6700.—
 Toutes ces voitures sont à l'état de neuf.
GARAGE Ed. ALBRECHT - VIEGE
 Téléphone 7.21.23

A remettre, au centre du Valais,

**bel atelier
 mécanique**

Installations modernes, locaux spacieux, bail assuré, affaire très intéressante.
 Faire offres écrites sous chiffre P. 7146 S. Publicitas, Sion.

N'oubliez pas la

Grande Vente

de la

Paroisse réformée de Sion

Samedi 30 et dimanche 31 mai
 à l'Ancien Grand Hôtel à Sion

COMPTOIRS - BUFFETS - ATTRACTIONS - JEUX

Samedi : Solrée récréative - Prestidigitation
 Dimanche, dès 20 h. 30 : GRAND LOTO

ON CHERCHE pour entrée immédiate

**serruriers-carrossiers
 tôliers-ferblantiers**

Places stables et bien rétribuées. — Faire offres par écrit, avec certificats, à Métalléger, Sierre, Etablissements spécialisés sur aluminium.

A VENDRE (à cause de l'achat d'une voiture plus lourde)

camion Saurer

modèle 3 BH, 3 bennes pour déchargement latéral, système « Wirz ». Année 1931. Portant 3,5 tonnes de charge. La voiture est dans un très bon état et prête à l'usage.
 Offres à : Firme Maurer & Hösli, Strassenbauunternehmung, Dahliastrasse 5, Zürich 8.

A vendre une

**presse hydraulique à paquets
 „Bucher-Guyer”**

convenant pour tous fruits ; maies mobiles ; avec râpe à fruits, moteur, etc.
 Construction récente, en état de neuf, prix exceptionnel Fr. 4.500.—, pour cause double emploi.
 Ecrire sous chiffre P. D. 80670 L., à Publicitas, Lausanne.



A vendre superbes
POUSSINES

sélectionnées Leghorn, Bleue de Hollande, New Hampshire de 6 semaines à 3 mois et poussins sélectionnés de un jour et plus âgés au prix du jour.

Domaine de Charnot, parc avicole, Fully, basse-cour de section. Tél. (026) 6.32.59.

1.800.--

Standard, 5 CV., révisée, propre.
 A. B. O., Villeneuve, (021) 6.80.26.

Vieille laine

contre

laine neuve

Nous prenons en paiement vos vieux lainages. Demandez notre collection d'échantillons, vous la recevrez gratuitement.

E. Gerber & Cie, Interlaken.

On allonge

et élargit toutes chaussures. Résultat garanti, par procédé spécial, et installation spéciale.

Cordonnerie de Montéfan, av. d'Echallens 107, G. Borel, Lausanne.

A vendre

Moto PUCH

250, 15,000 km., parfait état de marche, moteur révisé.

Jean Christinat, Champéry.

On demande au plus vite

fillette

de 12 à 15 ans, pour garder 3 enfants. Nourrie et logée. Faire offres avec prétentions au Nouvelliste sous A. 9351.

Offre à saisir

DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet gris léger et très chaud, 120 x 160 cm. pour Fr. 40.—, même qualité en 140 x 170 cm, Fr. 50.—, port et emballage payés.

W. Kurth, av. Morges 70, Lausanne, tél. 24.66.66.

1.600.--

Peugeot 202, 1947, houssée, propre.
 A. B. O., Villeneuve (021) 6.80.26.



**THÉ du FRANCISCAIN
 Père BASILE
 DEPURATIF DU SANG**

s'employant toujours avec succès contre les étourdissements, les maux de tête, la constipation, les éruptions.
 70 ans de succès
 Fr. 1.90

Ttes pharmacies et drogueries

Glaces

Tout pour la fabrication, la conservation et la vente des glaces.

Tous renseignements concernant la fourniture des glaces-portions et glaces au litre.

G. Schupbach, tél. (021) 9.92.43, Lucens.

1.000.--

D. K. W. cabriolet.
 A. B. O., Villeneuve (021) 6.80.26.

**25.000
 Lambretta**

mises en circulation EN SUISSE

Prochainement et selon la cadence des ventes, la 25.000^{ème} Lambretta prendra la route en Suisse. Tous les agents officiels de la marque seront tenus de nous communiquer, au moyen d'une formule signée par l'acheteur, LA DATE ET L'HEURE de chacune de leurs livraisons. Sur la base des Statistiques fédérales officielles de fin mai 1953, nous saurons exactement quelle sera la 25.000^{ème} machine qui aura été mise en circulation depuis l'apparition de Lambretta sur le marché suisse. Quel que soit son modèle, nous la rembourserons intégralement à son acheteur, y compris tous accessoires dont elle sera équipée. Les acheteurs des 24.999^{èmes} et 25.001^{èmes} Lambretta recevront chacun une prime de consolation de Fr. 200.—, ceux des 24.998^{èmes} et 25.002^{èmes} Lambretta, une prime de Fr. 100.—. L'attribution de la «Lambretta gratuite» et des primes sera faite sous le contrôle de Maître Roger Gonvers, Dr en droit, notaire à Lausanne. Le nom et la photo de l'heureux (ou heureuse) 25.000^{ème} seront publiés dans les mêmes journaux que la présente annonce ainsi que les noms des bénéficiaires des primes, dès qu'ils seront connus.

ACHETEZ VOTRE LAMBRETTE DÈS MAINTENANT



LA
 25.000^{ème}

SERA

Gratuite

QUI SERA L'HEUREUX GAGNANT ?

Ayant rattrapé ses retards de livraison, LAMBRETTE sera vraisemblablement au cours de ces prochaines semaines le véhicule à moteur LE PLUS RÉPANDU EN SUISSE! Elle doit ce succès record à ses

AVANTAGES INCOMPARABLES:

UNE CONSTRUCTION ROBUSTE ET LOGIQUE

moteur centré et en avant, carrosserie sans débordement, permettant au passager de placer ses jambes dans une position confortable, freins indépendants, éclairage et avertisseur puissants par batterie, départs facilités.

UNE ORGANISATION UNIQUE

378 agents officiels spécialement instruits et outillés

LE SERVICE DU DIMANCHE

le téléphone No 11 met en rapport avec l'agent officiel de service le plus proche.

UN CHOIX DE 4 MODÈLES A DES PRIX RECORD

Modèle Touriste	Fr. 1095.—
Modèle Standard, avec batterie	» 1395.—
Modèle Luxe, caréné	» 1595.—
Modèle Super-Luxe, avec batterie, porte-bagages et roue de réserve	» 1765.—

DES CONDITIONS DE PAIEMENT SENSATIONNELLES

dès Fr. 219.— à la livraison et acomptes mensuels de Fr. 55.50 ... et une économie d'usage prodigieuse: 3,3 ct. au km. (Assurances, impôt, benzine, huile et pneus compris)

BON

Contre ce BON nous vous enverrons gratuitement la brochure illustrée « Ce qu'il faut savoir de Lambretta » et la liste géographique des agents officiels en Suisse. Envoyez-le simplement sous enveloppe ouverte affranchie à 5 ct. à
 JAN S. A., LAUSANNE

Nom: _____

Profession: _____

Adresse: _____

Lambretta 1953

Importateur pour la Suisse:

Equippée de pneus Firestone Suisse

JAN S. A., LAUSANNE

La "grave crise" de la "Gazette"

La liberté d'opinion des rédacteurs serait en jeu (?)

Les collaborateurs réguliers et rédacteurs de la « Gazette de Lausanne », à savoir MM. Georges Rigassi, Pierre Grellet, J.-P. Aguet, Frank Bridel, Mlle R.-M. Courvoisier, MM. Pierre Dentan, Jean Heer, Frank Joffrand, J.-P. Masmajan, Mlle Colette Muret, et M. Jean Seltz, publient dans le numéro du journal du 28 mai 1953 la déclaration suivante :

« En présence de la crise grave qui vient de s'ouvrir à la « Gazette de Lausanne » et qui a abouti à la démission du rédacteur en chef et de plusieurs membres du conseil d'administration, démission qu'ils déplorent, les soussignés — tous rédacteurs ou collaborateurs de la « Gazette de Lausanne » — estiment de leur devoir d'exprimer leur point de vue : cette crise risque de mettre en cause l'indépendance du journal et celle de tous ses collaborateurs. Etant donné les tendances qui se sont manifestées, les soussignés craignent qu'elles n'instaurent une pratique incompatible avec la dignité professionnelle des journalistes et menacent de porter atteinte à la tradition et au patrimoine spirituel défendus par la « Gazette de Lausanne ». Ils ne pensent pas pouvoir accomplir leur tâche au mieux des intérêts du journal en dehors d'une atmosphère générale de confiance entre tous les membres du Conseil d'administration et l'équipe de la rédaction. Cette confiance serait compromise si la rédaction n'était pas assurée de la continuité d'une autorité morale assumée par un journaliste professionnel, et si les conditions particulières, les difficultés et la dignité de la profession n'étaient pas comprises et admises. »

La déclaration ajoute que M. R. F. Lombard, rédacteur, actuellement en voyage, n'a pas été en mesure de signer le document mais que l'on ne saurait douter de son adhésion complète à ses termes.

MM. Pierre Grellet et Georges Rigassi publient en outre la note suivante au-dessous de la déclaration :

« Au cas où les conditions ci-dessus ne seraient pas remplies, nous déclarons qu'il ne nous sera pas possible de poursuivre notre collaboration au-delà du 30 novembre, date à laquelle le rédacteur en chef cessera ses fonctions. »

ENCORE UNE DEMISSION

M. Arthur Randin, ancien directeur de la Société de Banque Suisse, depuis le mois d'avril 1953, administrateur de « La Gazette de Lausanne », a donné, lui-aussi, sa démission.

Série noire

Eboulement meurtrier à Locarno

A la suite d'un éboulement qui s'est produit mercredi matin dans un tunnel des chantiers de la Maggia, trois ouvriers sont restés ensevelis. Tandis que deux d'entre eux sont parvenus à se dégager immédiatement, le corps de l'ouvrier italien Masoc Celio, 20 ans, de Belluno, a seulement été retrouvé au cours de l'après-midi.

Ivresse au volant au Tribunal de Fribourg

Le Tribunal pénal de la Sarine a condamné mercredi un motocycliste âgé de 21 ans à 300 francs d'amende pour ivresse au volant. En mars dernier, au moment où il quittait la Place de la Gare à Fribourg, il circulait avec un tel désordre qu'un agent le pria poliment de mettre un peu d'ordre dans son comportement. Au lieu d'écouter les conseils du policier, il redoubla d'insolence. L'agent dressa procès-verbal pour ivresse, délit qui fut constaté par un témoin.

Une motocyclette dans un troupeau de mouton près de Payerne

Judi, peu après minuit, une motocyclette fribourgeoise, montée par deux personnes et qui roulait à vive allure en direction de Payerne, s'est jetée près de cette ville, dans un troupeau de plusieurs centaines de moutons qui se dirigeait vers Romont, sous la conduite de deux hommes munis de lampes électriques de poche. Les deux motocyclistes ont été blessés. M. Amédée Poux, 43 ans, mécanicien à Fétingny (Fribourg) est hospitalisé à l'hôpital de Payerne, où l'on a diagnostiqué une fracture du crâne et une jambe brisée. Son compagnon souffre de quelques contusions. Huit moutons ont été tués et plusieurs blessés.

Accident de travail à Coire

M. Paul Roth, 50 ans, célibataire, habitant Felsberg, travaillant pendant ses heures de loisir à la fraise, s'est si grièvement blessé au bas-ventre qu'il est décédé au bout de quelques jours.

Un mur s'écroule à Zurich

Lors de la démolition d'un bâtiment à usage industriel à la Holerstrasse, à Zurich, un des murs, que l'on abattait mercredi après-midi, entraîna dans sa chute un autre mur, sous lequel se trouva enseveli M. Albert Fluri, 35 ans, ouvrier. Il fut transporté grièvement blessé à l'hôpital, où il mourut peu après. La victime habitait à la Backerstrasse, à Zurich, où il fabriquait des outils.

Zurich

UNE SOMMELIERE AUX DOIGTS LONGS

Dans un restaurant de Zurich, un client oubli sa serviette de cuir, qui contenait un millier de francs en billets de banque. Lorsque, rentré chez lui, il s'aperçut de son oubli, il retourna au restaurant, où il retrouva sa serviette : mais les billets de banque avaient disparu. La serveuse, soupçonnée après avoir nié longtemps, finit par avouer son vol. Les billets qui se trouvaient encore dans l'établissement, ont pu être récupérés.

TIMBRE DU 1er AOUT

Le Comité suisse de la Fête nationale nous écrit : La vente des timbres du 1er août débute le 1er juin. Des milliers de personnes de bonne volonté se sont mises à notre disposition pour les écouler. Des écoles, des sociétés et des particuliers offriront, en premier lieu ces timbres aux maisons de commerce, puis aux familles par une vente de maison en maison. Ils seront en outre mis en vente aux guichets de poste et aux kiosques et librairies de gare. Les vignettes, d'après des dessins du peintre zurichois le professeur Otto Baumberger, font suite à la sé-

Grave accident de chemin de fer à Véron



Un train se dirigeant sur Mantes est entré en collision avec un autre train venant de Bologne. La responsabilité échoue au conducteur du train de Manté qui n'a pas observé les signaux. Notre photo : le lieu de la catastrophe qui fit quatre morts et une trentaine de blessés. Le conducteur est en fuite.

rie « lacs et cours d'eau » et représentent la Reuss dans les gorges de la Schöllenen, le lac de la Sihl, un bisse valaisan et une partie des bords du Léman. Le timbre de 5 ct. se rapporte au jubilé de l'entrée de Berné dans la Confédération.

Il sera de quelque intérêt pour les collectionneurs d'apprendre que l'Office philatélique de la Direction générale des PTT oblitérera, dans le premier jour de l'émission, des envois affranchis exclusivement de timbres du 1er août et expédiés d'un bureau de poste suisse, sous enveloppe affranchie, portant la mention « oblitération du premier jour d'émission ».

Des enveloppes spécialement préparées pour cette oblitération peuvent être achetées aux prix de 20 ct. à l'Office philatélique à Berné, au bureau du Comité suisse de la Fête nationale à Zurich, ainsi qu'auprès des comités locaux des plus grandes villes suisses.

Le Parti du travail veut ressusciter un "front,"

La « Voix ouvrière », du 16 mai 1953, publie un appel du Comité directeur du Parti du Travail adressé à l'Union syndicale suisse, à l'Union des locataires et au Parti socialiste suisse. Par cet appel, les dirigeants du Parti du Travail essaient de prendre l'initiative d'un « rassemblement populaire » pour le maintien du contrôle des prix et des loyers, rassemblement qui, dans leur esprit, devrait permettre de jeter les bases d'un mouvement semblable à celui qui fut, avant guerre, le « Front Populaire ». Cette tactique du Parti du travail est conforme aux nouvelles instructions données par les chefs communistes français aux sections de leur parti, instructions que Léon Mauvais rappelait tout récemment encore, le 17 mai dernier, en son discours de clôture au Congrès des mineurs de Forbach. Après avoir rappelé qu'il fallait avoir recours aux « formes d'action les plus variées » et que l'essentiel était « d'étendre le mouvement par des actions multiples et diverses », le chef communiste français déclara qu'il fallait entraîner d'autres organisations dans la lutte, organisations dont les chefs « devront se soumettre à la volonté d'unité ou se démettre ». Il conclut : « Le souffle d'unité qui se développe et s'organise permettra encore plus de réalisations que la classe ouvrière unie n'en a obtenu en 1936 ». Ces propos du chef communiste français sont clairs. Ils montrent bien que les dirigeants communistes, parallèlement aux démonstrations platoniquement conciliantes du nouveau maître de l'Union soviétique, essaient de recréer un climat favorable à la création d'un nouveau « front populaire ». Ils montrent aussi que les meneurs communistes entendent procéder à la liquidation politique des dirigeants actuels des organisations qu'ils entendent englober dans leur « rassemblement populaire » au cas où ces dirigeants refuseraient toute collaboration avec les communistes.

Voici les chefs de l'Union syndicale suisse, de l'Union des locataires et du parti socialiste dûment prévenus sur les intentions réelles que nourrissent à leur endroit ceux qui leur proposent aujourd'hui une formule à « lutte unitaire » dont le parti du travail espère être le seul à retirer les bénéfices.

Un nouveau Pont du Diable ?

La réfection de la route du Gothard, indispensable si l'on veut qu'elle puisse faire face aux exigences du trafic actuel, pose, pour certains tronçons, des problèmes ardu. Le plus épineux est celui qui concerne le passage de la Reuss dans la gorge des Schöllenen, entre Göschenen et Andermatt — la partie la plus intéressante d'ailleurs de cette route. Le « Pont du diable », en granit, qui la franchit actuellement d'une seule arche, remplace le pont beaucoup plus étroit encore qui fut détruit en 1888 par une crue de la Reuss. Pendant des siècles, les habitants des Grisons et ceux d'Uri tentèrent, en vain, de jeter un pont entre ces rochers à pic. Si bien qu'il fallut, aux dires de la légende, l'intervention du diable en personne pour mener l'œuvre à bonne fin. On sait comment messire Satan exigea, pour salaire, l'âme de la première personne qui passerait sur le pont, comme l'astucieux bailli de Göschenen frustra l'architecte infernal de la récompense promise, et comment le diable s'efforça sans succès de détruire son œuvre.

Il s'agit donc de remplacer le pont actuel, devenu insuffisant pour le trafic, en déplaçant la route et en construisant un pont un peu au-dessus du tracé actuel. En 1951, le gouvernement d'Uri avait approuvé un projet prévoyant le déplacement de la route et la construction d'un pont en béton armé, estimant qu'un ouvrage en pierre naturelle porterait préjudice, par sa masse, à la gorge si étroite de cet endroit. Comme il fallait s'y attendre, ce projet suscita des protestations de ceux qui voudraient voir là un pont massif en pierre du pays, c'est-à-dire en granit. Comme la question intéresse non pas seulement les spécialistes mais l'opinion publique suisse, car ce site est l'un des plus beaux de notre pays, le Département fédéral de l'intérieur a désigné, en

août 1951, une Commission chargée d'examiner toute cette affaire et de présenter des propositions.

Après avoir écarté le projet dont il est question plus haut et posé certaines questions de principe, la Commission a examiné trois projets. Le premier prévoyait un pont en béton armé, avec revêtement de granit dans les parties visibles, à deux arches. Le second, utilisant les mêmes matériaux, est un pont voûté à une seule arche. C'est à celui-ci que la Commission s'est arrêtée, estimant qu'il est d'un effet moins lourd que le premier et masque moins la gorge. Mais d'aucuns estiment que c'est au troisième projet, en béton précontraint, qu'il faudrait donner la préférence. Le projet s'inspire de méthodes résolument nouvelles. Il rompt avec la forme classique en voûte et ne dépare en rien le paysage, grâce à la légèreté de sa construction qui fait contraste avec les masses rocheuses. Et c'est, des trois, celui qui coûterait le moins cher. Si la Commission fédérale a repoussé ce projet, c'est qu'elle estime que les expériences faites avec le béton précontraint sont de date trop récente encore pour qu'on puisse se décider en sa faveur, que la durée du pont serait moins grande et que, en cas de guerre, il offrirait une résistance moindre qu'un pont en granit.

La discussion est donc ouverte entre les partisans de l'ancien système et ceux des nouvelles méthodes de construction, entre ceux qui s'en tiennent à la voûte traditionnelle et ceux qui estiment qu'il faut tirer parti de toutes les possibilités que nous offre la technique moderne. A temps nouveaux, constructions nouvelles ! Quant aux profanes, ils ne désirent qu'une chose : c'est qu'on ne dépare pas l'un des paysages les plus impressionnants de notre pays, et qu'on ne touche pas au profil de la « Teufelswand » qui en est l'un des traits caractéristiques. (Cps.)

Chronique neuchâteloise

LA POSTE EST-ELLE RESPONSABLE ?

(C. p.) — Un commerçant de Neuchâtel est actuellement en conflit avec l'Administration fédérale des Postes au sujet d'un cas qui dépasse singulièrement le cadre des différends habituels opposant la poste aux particuliers. La Chambre de Commerce en ayant été saisie, il nous paraît intéressant de le signaler ici et de le livrer à la méditation des milieux commerçants.

Les faits remontent à septembre 1952. Quelques minutes avant la fermeture de son magasin, un droguiste de Neuchâtel recevait la visite d'un inconnu venu faire quelques achats. Il paya au moyen d'un billet de mille francs. Sachant qu'on ne saurait faire preuve d'assez de prudence, le commerçant pria son client d'attendre quelques instants et envoya son employé soumettre la coupure de mille francs à la poste, afin de s'assurer qu'elle était authentique. Un fonctionnaire postal l'examina attentivement et — sans se prononcer d'une façon affirmative — répondit : « ... il me paraît bon ! » Le commerçant estima que cela équivalait à une affirmation et accepta le billet.

Or, celui-ci était faux. Et l'escroc — qui avait déjà opéré à Fribourg, à Genève et à Lausanne — disparut après avoir fait une dupe de plus.

Le commerçant, justement furieux d'avoir été trompé malgré sa prudence, rendit la poste responsable et se retourna contre elle. C'était logique, la réponse du fonctionnaire postal chargé d'examiner la coupure ayant été déterminante pour lui. Il fit valoir que le billet eût certainement été refusé si cette réponse n'avait été à peu près affirmative, un fonctionnaire postal étant plus à même que quiconque de donner son avis en la matière, et cet avis ayant un caractère d'officialité. La poste ne l'entendit pas de cette oreille et répondit qu'elle n'avait aucune responsabilité.

Les choses en sont là et des avocats examineront le côté juridique de la question afin d'établir qui du légal ou de la poste a raison. La Chambre de Commerce a d'ailleurs été saisie également de ces faits et l'on attend avec intérêt la suite qui sera donnée à cette affaire.

De toutes façons, il y a un enseignement à retirer de cette mésaventure. La prudence habituelle ne suffit plus et les commerçants, quels qu'ils soient, doivent redoubler de précautions s'ils veulent éviter d'être escroqués.

L'ESPRIT NEUCHATELOIS

L'esprit neuchâtelois que l'on a si souvent vanté, est toujours aussi vif. Il varie suivant les régions. Celui du chef-lieu n'est pas le même que celui du Val-de-Ruz et celui des Montagnes diffère sensiblement de celui du Vignoble. Les gens de La Sagne, par exemple, ont une finesse matoise, une façon de se moquer des gens et des choses — d'ailleurs sans qu'il y paraisse — absolument irrésistibles. Nous n'en voulons pour preuve que ce joli mot (bien qu'un peu cruel) d'un homme de la région devant lequel on parlait d'une vieille femme très médisante et très méchante qui s'était éteinte dans la plus complète solitude :

— Ma foi, dit-il, en guise d'oraison funèbre, elle a été toute sa vie un tel chameau que c'est tout naturel qu'elle soit morte dans le désert. F. G.

Saint-Moritz

Une chute de 400 mètres

On apprend maintenant seulement qu'un grave accident de montagne s'est produit le lundi de la Pentecôte au Monte Sissone, sommet situé à la frontière italo-suisse, dans la région du Val Bregaglia. La victime est M. Traugott Bürgisser, machiniste, âgé de 43 ans, d'Oberlunkhofen (Argovie), domicilié à Zurich, qui faisait un tour à skis avec un autre alpiniste zurichois. Il s'est écrasé au bas d'une paroi de rochers de 400 mètres, sur le versant italien. Son corps a été descendu sur San Martino, dans le Val Masino (Vallteline), d'où il a été acheminé sur Zurich. M. Bürgisser était marié.

M. HAMMARSKJOELD REÇU PAR LE CONSEIL FEDERAL

A l'occasion de son séjour à Genève, le secrétaire général des Nations Unies, M. Hammarskjöld, est venu jeudi à Berne pour faire visite au Conseil fédéral. Le président de la Confédération a offert en son honneur un déjeuner auquel ont assisté MM. Max Petitpierre et Max Weber, conseillers fédéraux, et M. Pell, directeur du siège européen des Nations Unies, à Genève.

Au cours de la matinée, M. Hammarskjöld a visité le nouveau bâtiment du bureau international de l'Union postale universelle, qui est une des organisations spécialisées des Nations Unies. L'après-midi, il a eu, au Palais fédéral, un entretien avec le chef du Département politique.

MOUVEMENTS COMPARES DE LA POPULATION

Le dernier bulletin de l'Office fédéral d'hygiène publique donne un aperçu fort intéressant de l'influence des saisons sur le mouvement de la population dans notre pays. Il nous apprend que durant le second semestre des années 1951 et 1952, c'est en octobre qu'on a enregistré le plus grand nombre de mariages, soit 4416, resp. 4644, alors que le chiffre le plus bas se situe en décembre avec 2125 (resp. 1743). En ce qui concerne les naissances d'enfants vivants, le maximum, pour le second semestre de 1951, a été atteint en juillet avec 6911 nouveaux-nés et, en 1952, au mois d'août avec 6881. Dans les deux cas, c'est le mois de novembre, avec 5951 resp. 6343, qui compte le moins de naissances. Relativement aux décès, c'est, pour les deux semestres considérés, le mois de décembre qui détient le record avec 4340, resp. 4121, alors que le mois le plus élément à cet égard est septembre avec 3437 et 3457 décès. Il s'ensuit qu'en 1951, c'est le mois de juillet qui enregistre le plus fort excédent de naissance (3242) et le mois de septembre en 1952 (3352). Dans les deux cas, le plus faible excédent est celui de décembre (1983, resp. 2424).

Parmi les cas de décès dus à des maladies infectieuses, la tuberculose et la pneumonie tiennent le premier rang. Le cancer, l'artériosclérose, les maladies du cœur et les accidents sont au nombre des causes de décès les plus fréquentes. (Cps.)

BIBLIOGRAPHIE

EVITA PERON VA REVIVRE

Alois qu'elle se trouvait en Argentine, la jeune comédienne française Andrée Debar provoqua l'étonnement général par sa ressemblance frappante avec Eva Peron. Elle reçut même des offres d'un producteur local pour tourner un film. Croquant qu'il s'agissait d'une plaisanterie, elle ne les prit pas au sérieux, mais, de retour à Paris, fut avertie télégraphiquement que le président Peron l'attendait... Dans « Pour Tous » de cette semaine vous trouverez l'histoire de cette future grande vedette de l'écran.

Au sommaire du même numéro : un grand reportage sur un problème suisse, dont la solution devient urgente « nos lacs et nos cours d'eau sont en péril », l'histoire de nos « diables rouges » du hockey sur roulette et une présentation de trois créateurs vaudois du « Silence de la Terre » qui va faire les beaux jours du Théâtre du Jorat.

(« Pour Tous », No 22, en vente partout au prix de 50 ct.)

RADIO PROGRAMME

Vendredi 29 mai

SOTTENS. — 6 h. 45 Voulez-vous apprendre l'anglais ? 7 h. Gymnastique. 7 h. 10 Réveil en musique. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Propos du matin. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. 15 Le moment sportif. 12 h. 20 Vieilles chansons françaises. 12 h. 30 L'Orchestre David Rose.

12 h. 45 Informations. 12 h. 54 La minute des A. R.-G. 20 h. La Favola dei sette Colori. 21 h. 25 Présence du Tessin. 21 h. 35 Quintette Lauber. 21 h. 45 Sérénade pour quatorze instruments. 22 h. Denis d'Inès. 22 h. 25 Les Nations Unies vous parlent. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Les championnats du monde de hockey sur roulettes. 23 h. L'Orchestre Morton Gould.

Beromünster. — 16 h. 30 Emission d'ensemble. 17 h. 30 Pour les enfants. 18 h. Pour les amis du jazz. 18 h. 40 Le livre de la semaine. 18 h. 50 Pour les sportifs. 19 h. Transactions. 19 h. 10 Chronique mondiale. 19 h. 25 Résultats du Tour d'Italie. 19 h. 30 Informations. 20 h. Une vieille place et toutes sortes de gens. 21 h. 05 Quintette. 21 h. 35 Pour Madame. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Cycle de chants.

Le meilleur des conseils pour une sauce à salade au goût du jour

Ménagez votre vinaigre ! Pour cela, utilisez le Vinaigre Aeschbach, le plus économique à cause de son arôme concentré. Mélangez-le avec de l'huile ou de la crème pour obtenir la plus savoureuse des sauces de salade. Pour vos proches, c'est la santé. Pour les enfants et pour les gens à l'estomac délicat, il fait merveille. Il ne coûte que Fr. 1.50 le litre. C'est le seul vinaigre fabriqué avec des herbes aromatiques fraîches. Pour profiter de ces divers avantages, exigez aujourd'hui même le Vinaigre Aeschbach aux herbes aromatiques dans les magasins d'alimentation. Demandez un échantillon gratuit avec recettes intéressantes de Pellissier et Cie, S. A., St-Maurice. Joindre un timbre de 20 ct. pour le port.

Enfin
l'Assurance
Famille,
solution
idéale
pour votre
ménage

5 Assurances = 1 Police



Assurance accidents de l'épouse.



Assurance des enfants contre les accidents et la paralysie infantile.



Assurance de votre responsabilité civile en tant que chef de famille.



Assurance accidents des aide-ménagères.



Assurance de votre responsabilité civile envers le personnel de maison.

Pour une prime annuelle de Fr. 100.-, soit environ Fr. 8.- par mois vous assurez toute votre famille contre les accidents et la responsabilité civile.

Une formule

toute nouvelle!

D'un seul coup, au moyen d'une seule police, toute votre famille est assurée. En outre, grâce à la réduction de nos frais généraux et à notre intention de faire un effort spécial en faveur de la famille, vous pourrez bénéficier d'un

rabais de 20%

Notre nouvelle formule d'assurance est assez souple pour s'adapter à toutes les circonstances, et nos représentants sont à votre disposition pour vous orienter sur toute autre combinaison de personnes et garanties.

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

Jean SCHNEIDER

Av. du Midi - Sion - Tél. (027) 2.17.80
Agent général

Grande vente de meubles et objets divers

IMMEUBLE DE LA VILLA DES BAINS

Quai du Kursaal, No 4 MONTREUX

(Au bas Av. Nestlé sous Garage Meltraux)

Samedi 30 mai, lundi 1er juin 1953, dès 9 heures à midi et de 14h. à 18 heures.

Dimanche 31 mai, on peut visiter et traiter de 10 heures du matin à midi et de 14 heures à 17 heures.

On vendra de gré à gré

quantité de meubles, soit : Plusieurs salles à manger complètes, noyer, chêne, acajou, etc., simples, sculptées, modernes, etc. Chambres à coucher courantes, acajou, chêne, noyer, avec 2 lits, grands lits, avec lit 1 place, Ls XV, modernes, simples, etc., ect.

Plusieurs armoires à glaces à 1, 2 et 3 portes, armoires sans glaces noyer, acajou, etc., armoires sapin, quantité de lavabos-commodes marbre et glaces et commodes, 50 tables de nuit, toilettes, coiffeuses, tables carrées, rondes et ovales, tables à rallonges, simples, Henri II, modernes, etc. Quantité de chaises diverses, fauteuils, canapés, divans, bureaux plats, tables à écrire, grand bureau américain chêne foncé, quantité de jolies glaces, dressoirs noyer, chêne, acajou, desherles, vitrines, porte-habits avec glaces, chaises-longues rambourrées. BELLE TABLE A RALLONGES, ACAJOU MODERNE.

TRES BELLE TABLE PALISSANDRE TRES MODERNE 120 x 240. 10 petits fauteuils pour tea-room ou bar, ou autre. Buffet de cuisine vitré dont un très grand, un lot de bois de lits sans literie, chambre blanche, meubles pour chalet, 5 BUREAUX-SECRETAIRES NOYER. BEAU DIVAN MODERNE avec entourage moderne très grand. 2 MAGNIFIQUES CHAMBRES A COUCHER Ls XVI marquetées. SPLENDIDE CHAMBRE Ls XV GRIS VERSAILLES.

QUANTITE D'AUTRES MEUBLES ET OBJETS DIVERS.

On engagerait tout de suite pour Maison du Soldat de Bière une jeune

aide de comptoir

si possible sachant l'allemand. — Faire offres avec photo et prétentions au Département Social Romand, Morges.

IMPRIMERIE RHODANIQUE ST MAURICE

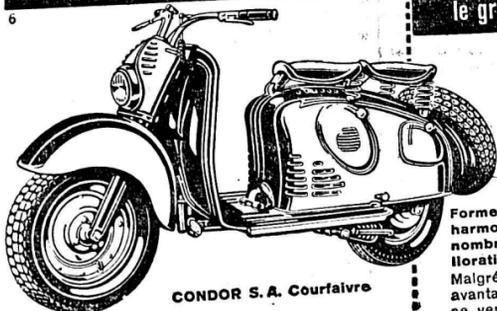
CHAMPERY 30 et 31 mai
24e FESTIVAL DES MUSIQUES DU BAS-VALAIS

Samedi dès 20 h. 30 : Concert, Bal à la cantine.
Dimanche dès 8 h. 40 : Défilé - Concerts - Morceaux d'ensemble - Bal à la cantine. - Nombreux trains spéciaux

CONDOR-PUCH

CONDOR

le grand succès!



CONDOR S.A. Courfaivre

- 1 Puissance et accélérations remarquables
- 2 Tenue de route incomparable grâce aux roues plus grandes
- 3 Rendement amélioré du fameux moteur PUCH: avec dispositif spécial pour départ à froid.

Réunit les avantages de toutes les constructions précédentes. Réalisation technique impeccable conjuguée avec un TRAVAIL SUISSE DE HAUTE QUALITE.

Forme élégante, lignes harmonieuses. Avec nombre d'autres améliorations indiscutables Malgré ses immenses avantages pratiques, il se vend au prix extraordinairement favorable

de fr. 1760.- avec roue de rechange et batterie Sur demande siège arrière et porte-bagages Prospectus illustré et course d'essai par.

le scooter dont on parle!

Sion : A. Schalbetter
Fiesch : H. Imwinkelried
Granges : M. Vuistiner
Ardon : J. Rebord

Saxon : W. Eggenschwyler ; Sembrancher : L. Magnin.

Dr IMESCH

St-Maurice

absent

le 30 et le 31 mai

On cherche
jeune fille

désirant un changement d'air en montagne (1500 m. d'altitude) pour garder deux enfants 8 et 6 ans, juillet et août.
Téléphone Sion : (027) 2.27.35.

Fille de cuisine

pouvant aussi servir au café est demandée de suite.
Café Bellevue, Chavornay (Vd). Tél. (024) 7.31.63.

Bonne

On cherche
sommelière aide-sommelière
une
cuisinière

sont demandées dans très bon café de Châtel-St-Denis. Tél. 5.90.39.

Encore quelques centaines de

plantons de tomates

trappues à vendre. Envoi rapide et soigné.

Liardon, horticulteur, Villars S. Champvent (Vaud).
Tél. (024) 3.51.67 ou 3.51.46.

Trousseaux

Fiancée, avant l'achat de votre trousseau, demandez mes prix et conditions. Se rend à domicile.
Maison DUBOIS E., confecteurs, St-Maurice.

Jeune homme

trouverait place pour le 1er juin comme aide de cuisine et de maison à la Pension DSR, Peseux (Neuchâtel).

Faire offres avec photo et prétentions à M. Bovon, géant.

Commerçante cherche
personne jeune homme

de confiance, dans la trentaine, pour ménage de 5 personnes. Vie de famille. S'adresser au Nouvelliste sous C. 9353.

Café de Marigny cherche, pour de suite,
sommelière

même débutante. Au Vieux-Stand. Tél. (026) 6.19.10.

Café du Simplon, Martigny-Gare, cherche

bonne à tout faire

A vendre voiture
OPEL

10 CV., en parfait état. Pneus neufs.
Lièngme, Bex, tél. (025) 5.27.97.

A vendre, à Sion,
bâtiment

avec vastes locaux industriels ou commerciaux, ascenseur, etc., appartement spacieux, grand confort.
André Roduit, ag. immob. patentée, Sion.

On cherche
Plantons

tomates « Gloire du Rhin », choux-fleurs, choux blancs, choux rouges, céleris, aubergines, salades, laitues, poireaux, géraniums, pélunias, zinnias, bégonias bulbeux, bégonias annuels, plantes vertes, haricots Mont-Calmé.
F. Maye, établissement horticole, Chamoson. Tél. 4.71.42.

Fille de cuisine

demandée. — Faire offres avec certificats à l'Hôtel du Cerf, à Monthey.

On cherche
jeune fille

pour ménage soigné. Eventuellement remplacement pr 3 mois.
S'adresser sous chiffre P. 7176 S. Publicitas, Sion.

GROSSESSES

ceintures spéciales dep. 22.50. Bas à varices avec ou sans caoutchouc. Indiquer tour du mollet. Prix modérés. Envois à choix. — R. Michel, Mercerie 3, Lausanne.

Avec le nouveau
VINOLIA***
le lavage
des cheveux
est si simple!

un...
Une simple pression sur le tube - et le lavage des cheveux peut déjà commencer!

deux...
Quelle belle mousse et quel plaisir de se laver les cheveux avec Vinolia!

trois...
... et vos cheveux ont
* plus d'enchantement!
* plus d'élégance!
* plus d'éclat!



Il est si facile de se laver les cheveux avec le nouveau Vinolia!

SCV 29

NOUVELLES LOCALES

DES TRESORS D'ART QUI ONT RISQUE DE NE PAS ARRIVER EN SUISSE

De nombreuses caisses, contenant des trésors d'Art du Louvres et de plusieurs collections privées, soit des objets ayant appartenu aux rois de France, à des princes, ou étant la propriété de musées, ont risqué de ne pas arriver en Suisse. Les difficultés innombrables ont surgi alors que tout semblait prêt pour le départ des caisses dans notre pays.

Mais grâce à l'intervention du ministère intéressé, les quantités de pièces d'orfèvrerie, ainsi que les objets de porcelaine, les dessins, les tapisseries, les armes ciselées et séries de pierres précieuses ont pu quitter Paris pour être acheminées à Sion où a lieu une grande exposition de trésors d'art du 1er juin jusqu'au mois de septembre. Le vernissage pourra donc avoir lieu le 2 juin 1953, à 16 h., à la Maison de la Diète.

HEUREUX GAGNANTS !

Les sphères de la Loterie Romande qui viennent de tourner à Troinex ont répandu équitablement leur manne sur tout le pays romand depuis la campagne genevoise. C'est ainsi qu'un gros lot entier de Fr. 24,000.— a été touché à Fribourg-ville; qu'un autre lot de cette importance est venu faire le bonheur d'un Neuchâtelois du Bas; qu'un pêcheur de Nyon a vu un tiers des fameux 24,000 « échouer » dans ses filets, tandis qu'un vigneron des alentours voyait un tiers de cette « grêle » bienvenue s'abattre sur ses parquets...

Mais ce n'est pas tout! Un tiers de 24,000 a été touché à Lausanne, deux tiers à Zurich et deux autres tiers enfin par des ménagères lausannoises qui se sont prudemment retranchées derrière l'anonymat d'une banque. Comme on voit, le fractionnement et la multiplication des gros lots a permis de répandre de la joie un peu partout. Inutile de parler du bonheur des œuvres d'utilité publique et de bienfaisance qui, elles, gagnent sûrement et à tout coup.

VENTE DE LA PAROISSE REFORMEE DE SION

La Paroisse réformée de Sion organise les 30 et 31 mai une grande vente dans les locaux de l'ancien Grand Hôtel, à Sion.

Le but de cette manifestation est de lui procurer les fonds dont elle a besoin pour faire face à ses obligations. En effet, elle doit assumer par ses propres moyens les lourdes charges que représentent l'activité de son église et la vie de ses écoles. Elle doit en outre envisager dans un avenir proche la réfection complète de son temple et la construction d'une nouvelle école et salle de Paroisse.

C'est pourquoi elle n'a rien négligé pour assurer le plein succès de cette manifestation. Samedi matin déjà, sur la Place de la Planta, sera dressé un banc de produits marchands. Puis, l'après-midi, dès 14 h. s'ouvriront les portes de l'ancien Grand Hôtel, où les visiteurs trouveront, à côté de nombreux comptoirs de vente richement garnis, l'occasion de consommer, se restaurer et se divertir dans l'atmosphère la plus cordiale. Il serait trop long d'énumérer ici tout ce qui a été prévu; à signaler cependant que les visiteurs auront l'occasion samedi soir d'applaudir le célèbre prestidigitateur Paulus et le dimanche soir de participer à un grand lotto doté de très beaux lots. Nul doute que cette manifestation, à laquelle tous sont cordialement invités, ne remporte un plein succès.

PRIMES DE CULTURE POUR CEREALES FOURRAGERES

Le crédit pour l'année en cours a été fixé sur la base de primes de culture s'élevant à 180 fr. par hectare, plus les suppléments pour régions de montagne. Il se fonde sur une surface de cultures de 51,000 à 52,000 hectares. Suivant les nouvelles estimations, cette surface est de 55,000 à 56,000 hectares. Par ailleurs, depuis l'établissement du budget, on a enregistré une baisse des prix des fourrages importés. C'est pourquoi le Conseil fédéral a fixé de nouveau à Fr. 200.— par hectare le montant de base des primes de culture en 1953. L'excédent de dépenses de 1,6 millions de francs est couvert par le produit résultant de l'augmentation des suppléments de prix sur l'avoine et le maïs.

Liquidation de fourgons

Chacun sait que l'armée est toujours plus motorisée; ainsi, non seulement les chevaux, mais aussi les véhicules auxquels on les attelait deviennent inutiles. On liquide entre autres actuellement des fourgons de montagne, ces voitures si pratiques pour la montagne, dont se souvenaient bien les anciens soldats du train. Or il va se vendre quelques centaines de ces véhicules solides et en bon état. Malheureusement, ils ne pourront que rarement être utilisés aussi avantageusement dans l'agriculture qu'au service militaire. Trop lourds pour servir de camions à ressorts, ils peuvent, toutefois, fort bien (Suite en 4e colonne)

Le Silence de la Terre

Restauré, le Théâtre de Mézières rouvrira ses portes le 30 mai, à 14 h. 30 précises, pour la première matinée du « Silence de la Terre » de Samuel Chevallier. En tête d'affiche A. Balpétré, sociétaire de la Comédie Française, Marg. Cavadaski et d'autres brillants artistes français et suisses. Tout a été prévu pour assurer le succès de cette œuvre magnifique. Les places se louent rapidement au Théâtre municipal à Lausanne, (tél. 22.64.33-34 et à Mézières (C21) 9.31.31. Bazar du Théâtre).

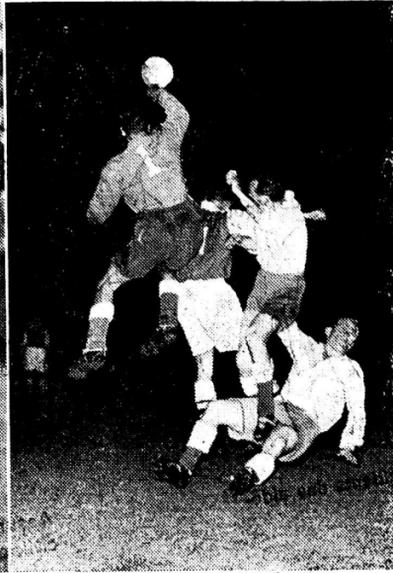
DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET

Nouveliste Sportif

Suisse-Turquie



A Genève, match de football Suisse B - Turquie, qui s'est terminé par un but à zéro en faveur de la Turquie. Voici les deux Suisses Kernen et Eschimanax prises devant les buts turcs (photo de droite). Match de football à Zurich entre Grasshoppers et Arsenal de Londres: 1-2. Défense devant les buts zurichois (photo de gauche).



Le Tour d'Italie cycliste

Magni gagne à Riva mais Koblet toujours leader

La 15e étape du Giro s'est courue hier sur une distance de 272 km. séparant San Pellegrino de Riva del Garda. Deux sérieux difficultés attendaient les coureurs, mais placés trop loin de l'arrivée, elles n'ont pas incité les as à livrer la bataille escomptée.

Dès le départ il y eut pourtant de nombreuses tentatives de fuite, mais le peloton réagissait chaque fois annihilant les efforts de Corrieri, Doni, puis du Français Vivier qui résista 5 km. avant d'être rejoint. Aux abords des premières rampes du Tonale (alt. 1883 m.) les as prirent la tête et imposèrent un train sévère sans pour autant déclencher la bataille. Le long col fut donc gravi au train et le sprint eut lieu au sommet pour le G. P. de la montagne, sprint qui donna le résultat suivant: 1. Bartali, 2. Bobet, 3. Ockers, 4. Fornara, etc. Dans la descente un regroupement s'effectua et une trentaine d'hommes attaquèrent ensemble la deuxième difficulté de la journée: la Madonna del Campiglio. De Sanfilippo l'entraîneur du peloton revint sur lui et l'ascension de cette longue côte n'apporta aucune sélection parmi les meilleurs routiers de ce Giro. La descente, très mauvaise, occasionna de nombreuses crevaisons dont furent victimes entre autres Coppi, Bartali, Koblet, etc. Mais avec le changement de roue le temps perdu est réduit au minimum et tous revinrent facilement. C'est ainsi qu'il se constitua en tête un peloton de 26 hommes et au sprint à Riva, Magni imposa sa loi malgré Albani, Bartali et consorts.

Signalons une chute de Diggelmann qui dut être pansé à la tête. Le courageux Zurichois reprit la course et rejoignit le peloton après une courageuse poursuite avant d'être lâché dans les cols.

Classement de l'étape:

1. Magni (Ganna) les 272 km. en 8 h. 34 min. 50 sec. (moyenne 32,5 km.);
2. Albani (Legnano);
3. Bartali (Bartali);
4. Benedetti;
5. Ockers;
6. Coppi;
7. Schaer;
8. Koblet;
9. Roma;
10. Conterno et dans le même temps Padovan, Giudici, de Santis, E. Brasola, Barozzi, Bobet, Fornara, Pedroni, Ruiz, Vit. Rossello, Martini, Biagoni, Dephilippis, Van Est.
11. Pianezzi est 37e à plus de 7 min. en compagnie de Van Steenberghe tandis que R. Geminiani est arrivé avec 12 min. de retard. A signaler également que Pontel et Monti ne sont pas arrivés avec le premier peloton et rétrogradent donc au classement général qui se présente ainsi:
1. Koblet (Suisse);
2. Coppi à 55 sec.;
3. de Santis à 1 min. 17.;
4. Fornara à 1 min. 36 sec.;
5. Conterno à 2 min. 48 sec.;
6. Schaer à 2 min. 55 sec.;
7. Van Est à 3 min. 58 sec.;
8. Bartali à 4 min. 52 sec.;
9. Roma à 6 min. 7 sec.;
10. E. Brasola à 6 min. 27 sec.;
11. Magni à 6 min. 50 sec.;
12. Biagoni à 7 min. 8 sec.;
13. Martini à 7 min. 19 sec.;
14. Albani à 7 min. 23 sec.;
15. Pedroni.

Aujourd'hui 16e étape: Riva - Vincenza 165 km. Parcours facile mais le kilométrage réduit va peut-être inciter certains coureurs bien placés à provoquer la bataille!

Le Tour du Sud-Est

MARCEL HUBER SE DISTINGUE

Au cours de la première étape du Tour du Sud-Est qui se court en 6 étapes avec arrivée et départ à Marseille, Marcel Huber termina avec le peloton à 12 min. du vainqueur l'Alsacien Hassendorfer. Ce dernier s'échappa très tôt et personne ne prit au sérieux sa tentative. Les réactions furent tardives mais permirent à Polo (qui a fait le Tour de Romandie) de prendre une 2e place devant Baldassarri. Peu de changement au cours de la seconde étape, la troisième apparaissant comme un épouvantail avec le fameux col du Mont-Ventoux, maintenant bien connu des routiers de France!

Dans ce col, Marcel Huber démontra ses qualités de grimpeur. Peu après le départ d'Avignon, Dussault, spécialiste des efforts solitaires et que le Tour de France mit souvent en évidence, s'échappa et passa au pied du col avec 9 min. d'avance. Dans la montée son avance diminua sensiblement car derrière lui la bataille fut ardente, les grimpeurs quittant le peloton les uns après les autres. Au sommet où soufflait un vent d'une extrême violence, Dussault passa le premier avec 55 sec. d'avance sur Anastasi, révélation de l'année, Dotto, Mattéoli, le poursuiveur bien connu à 2 min. 25 sec. Polo à 3 min. 55, Marcel Huber à 4 min. 55, etc. Le peloton avec B. Gauthier et le maillot blanc (Hassendor-

fer) se trouvait à plus de 8 min. Dussault, descendant admirablement, augmenta son avance pour la ramener à 3 min. au bas du col, tandis que derrière lui, Marcel Huber parvenait à rattraper tous ceux qui le devançaient constituant avec eux le premier groupe de chasse derrière Dussault. Ce dernier ne se laissa pas rejoindre et arriva en triomphateur à Aix-en-Provence.

Classement: 1. Dussault; 2. Verrier à 2 min. 8 sec.; 3. Mattéoli à 2 min. 30 sec.; 4. Polo; 5. Dotto; 6. Huber; 7. Anastasi, tous même temps; 8. Grazzo à 5 min. 25 sec.; 9. S. Bianchi qui gagne le sprint du peloton à plus de 9 min.

Polo devient premier au classement général.

Tennis

Les championnats internationaux de Paris approchent de leur fin. En simple-dames joueront la finale les deux grandes championnes américaines Miss Hart et Miss Conolly. Les demi-finales simples-messieurs ont été passionnantes. L'australien Rosenwall a triomphé de l'Argentin Morea en 5 sets: 2-6, 6-2, 6-4, 0-6, 6-2; l'Américain Seixas, dans une forme étonnante a, de son côté, battu Drobny par 6-3, 6-2, 3-6, 6-2. La finale opposera donc Rosenwall à Seixas. L'Américain est légèrement favori.

E. U.

Athlétisme

LES CHAMPIONNATS SUISSES INTERCLUBS

Samedi 30 et dimanche 31 mai 1953, la saison d'athlétisme s'ouvrira officiellement en Suisse par l'organisation dans toutes les régions de meetings comptant pour les championnats suisses interclubs.

Cette compétition a pour but de classer les sociétés selon leur valeur. Pour obtenir ce classement, les performances des meilleurs athlètes dans chaque discipline sont transformées en points d'après la table reconnue par la Fédération internationale. On additionne ainsi les points, ce qui nous donne le classement. Il s'agit donc pour les clubs de mettre en compétition toutes leurs forces actives, chacun apportant ainsi son tribut et participant à la vie de sa société. C'est en cela que les championnats interclubs sont intéressants. Ils font mettre en piste tous les athlètes, forts et moins forts.

Ces championnats ne sont, par contre, pas faits pour nous donner des performances spéciales. En effet, les têtes de ligne sont mises souvent à contributions et ne peuvent ainsi donner leur maximum dans leur spécialité. Ce qu'il importe avant tout c'est de réaliser des bons résultats dans plusieurs épreuves pour donner ainsi le plus de points possible à sa société. Il n'est donc pas rare de voir un sprinter participer au 100, 200 et 4 x 100 m. au cours du même meeting.

Ces championnats sont ouverts à toutes les sociétés, aux juniors et aux écoliers pour lesquels deux catégories ont été créées. Il n'est pas nécessaire d'avoir une licence spéciale en catégorie E et chez les écoliers. Dimanche, nous aurons plusieurs meetings en Suisse, l'Old-Boys et la GG. Berne seront aux prises. A Zurich, le ICZ recevra un club allemand: A Genève, le CAG, UGS et Helvétia seront aux prises samedi après-midi à Richemont. A Lausanne, le Stade-Lausanne se mettra seul en piste alors qu'à Fribourg le CA Fribourg recevra U. S. Yverdon.

Catégorie A: Stade-Lausanne.

Catégorie B: L. S. A. Bienne, C. A. Fribourg, C. A. P. Genève, St Education physique Olympic, Chaux-de-Fonds, Lausanne-Sports, U. S. Yverdon.

Catégorie C: T. V. Düdingen, Giffers et Kath. T. V. Schmiten, C. A. Genève, SFG Helvétia-Genève, Urania-Genève-sports, SFG Arentia, St-Blaise, SFG Lausanne-Bourgeoise, Lausanne Amis-gymnastes, Stade II, Lémania-Morges, SFG Jeunes Sion, T. V. Vitege.

Catégorie D: C. A. Ueberstorf, Kath. TV Wünnwil, TV Gapel (Vs).

Catégorie E: (sans licence, ouverte à toutes les sociétés): Stade-Lausanne, C. A. P. Genève.

Juniors B: C. A. Fribourg, SFG Jussey Genève.

Juniors A: CAP Genève, Stade-Lausanne.

Ecoliers: (sans licence) CA Fribourg, Stade-Lausanne I et II.

Sociétés diverses: I. P. Mézières.

Dames: CAP Genève et éventuellement Lausanne-Sports.

De nouvelles inscriptions peuvent être encore tenues. C. P. F.S.A.A.

être employés à la construction de chars répondant aux exigences actuelles. Toute la partie arrière, par exemple, peut être transformée très avantageusement en une remorque pour tracteurs à un axe, ce qui à vrai dire n'est pas sans causer des frais.

Ainsi, le fourgon de montagne si apprécié autrefois, ne peut guère être utilisé rationnellement tel quel en montagne du fait qu'il est trop lourd et exige trop de force de traction. C'est pourquoi ces fourgons sont pour ainsi dire invendables. Toutefois, le matériel employé étant de premier choix ainsi que les roues et la partie arrière, des personnes habiles de leurs mains et les charbons expérimentés peuvent utiliser ce fourgon pour construire différentes choses. L'agriculteur lui-même pourra en tirer parti, notamment dans les régions de montagne et de collines, où la traction par les chevaux et les bovins est encore courante dans les petites exploitations, et là où l'on utilise les motofaucheuses et les petits tracteurs. Les roues d'arrière sont si bien faites qu'on peut y adapter des pneus; de plus celles de l'avant trouveront toujours leur utilisation dans une ferme.

En vue de permettre aux paysans et aux différents corps de métiers, spécialement à la montagne, de saisir cette occasion pour faire face à leurs besoins, le bureau chargé de cette liquidation nous offre ces fourgons pour 90 fr. pièce. Les commandes peuvent être adressées au Groupement suisse des paysans montagnards, à Brougg. Celui-ci les transmettra au bureau chargé de la liquidation. Les frais de transports sont à la charge de l'acheteur. Afin que ces frais restent aussi bas que possible, les fourgons seront livrés par l'arsenal le plus proche disposant de tels fourgons.

UNE IMPORTANTE MANIFESTATION ARTISTIQUE A SIERRE

Parmi les manifestations artistiques valaisannes, la Fête des Harmonies est certainement la plus originale et celle qui attire le plus de mélomanes.

Une fois par année, les quatre grandes harmonies du canton se réunissent et jouent les morceaux les plus caractéristiques de leur répertoire.

Cette année c'est à Sierre que cette joute pacifique aura lieu. Après un cortège à travers la ville, les harmonies de Monthey, Martigny, Sion et Sierre se produiront sur la place des écoles.

Cette manifestation artistique essentiellement valaisanne est fixée au dimanche, 21 juin, à 15 heures.

Tous les amis de la musique réserveront ce dimanche-là pour assister à ce concert organisé sur le plan... cantonal!

Section de St-Maurice

APICULTURE

La section d'apiculture du district de St-Maurice tiendra son assemblée annuelle le dimanche 31 mai 1953, dès 14 heures, à Dorénaz, salle communale.

Après la liquidation des questions administratives, les participants entendront un exposé de M. ROUX sur ses expériences contre la loque européenne dans la vallée du Trient. Ce sujet qui est de brûlante actualité engagera, non seulement les membres de la section qui recevront une convocation individuelle, mais les apiculteurs de la région à venir nombreux.

A tous nous adressons un pressant appel.

Le Président de la Section.

Salins

Albert Théoduloz

La population de Salins et des communes environnantes a été douloureusement surprise par le mort si soudaine et si tragique d'un de ses meilleurs enfants, Albert Théoduloz.

La presse de ces derniers jours a déjà relaté dans quelles circonstances notre regretté ami a terminé sa vie. Cela ne dispense d'y revenir.

Qu'il me soit permis d'évoquer brièvement le souvenir de celui qui n'est plus et que chacun appréciait pour son caractère aimable, sa bonté naturelle, son bon sens et ses fermes sentiments religieux et politiques.

Originaire de Veysonnaz, Albert Théoduloz est né à Salins, en 1909, de parents modestes et travailleurs. Il y a quelques années, il épousa une brave fille d'Hérensence, Mlle Mélanie Bourdin. En 1950, ce foyer très uni fut heureux d'accueillir un petit garçon qui reçut, au baptême, le prénom de Joseph.

Albert fut un membre fidèle et assidu de la vaillante Chorale l'« Espérance » et un militant zélé du parti conservateur. Dimanche encore, lors de la deuxième manche qui vit la victoire conservatrice que l'on connaît, Albert était au milieu de ses amis politiques. Ce succès électoral fut pour lui l'ultime joie, avant de mourir bravement au champ d'honneur du travail.

Il est impossible de traduire comme il le faudrait devant la soudaineté de cette séparation, les regrets de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Mais, la foule nombreuse de parents, d'amis, de camarades de travail venus de près et de loin, lui rendre un dernier hommage et l'accompagner au champ du repos, de même que les nombreux bouquets de fleurs et les belles couronnes offertes disaient bien mieux que des paroles en quelle estime chacun le tenait. Rarement on vit autant de monde à Salins pour un ensevelissement, à un moment où de tous côtés, le travail presse. Ce témoignage de sympathie unanime doit être, pour tous ceux qui souffrent et pleurent un époux, un père, un fils ou un parent tendrement aimé, un baume et une consolation, dans l'attente du revoir au Ciel, au grand jour de la résurrection.

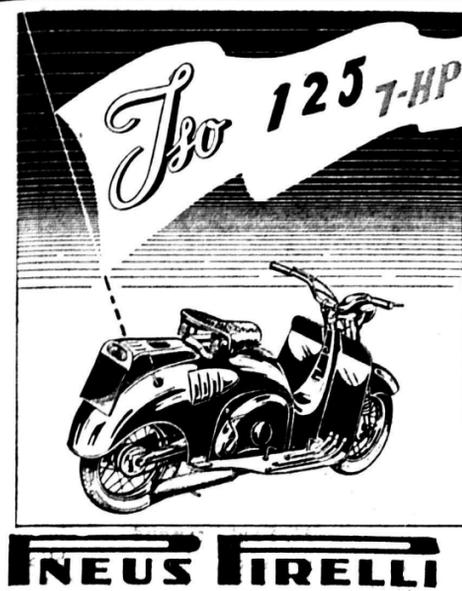
A Mme Théoduloz, au petit Joseph, à son père, à tous les parents de ce cher ami, le « Nouvelliste valaisan » exprime ses sentiments de sympathie bien sincère.

Riddes

TOURNOI DE FOOTBALL

Leytron, vainqueur l'an dernier, pourra-t-il conserver encore le challenge? Vous le saurez dimanche en assistant au tournoi du P. C. Riddes. Chamoson tentera l'impossible pour battre Pully et Leytron tandis que Saxop II et Ardon II donneront la réplique à Riddes. Les spectateurs seront nombreux à venir applaudir tous ces vaillants footballeurs dimanche 31 mai. Le soir un grand bal champêtre conduit par l'Orchestre Orlando terminera cette journée sportive.

Imprimerie Rhodanique — St-Maurice
Rédacteur responsable: André Luisto.



s'impose de plus en plus!

Voici les raisons de ce succès :

- Le seul scooter avec moteur 2 temps, cylindre dédoublé, deux pistons.
- Le seul scooter cat. 125 cc. avec une puissance effective de 7 CV.
- A toutes les qualités que les autres promettent.
- Stabilité, sécurité, souplesse : ABSOLUES. par roues plus grandes, fourche avant télescopique, roue arrière indépendante et meilleure répartition des poids.
- ISO est fidèle pour 100,000 km. au moins avec un entretien minime.
- Garantie totale.
- Grandes facilités de paiement.
- BOUGIES MASERATI.

COUPON

A. FAROPPA S. A., CHIASSO

Veillez me faire parvenir, sans engagements, un prospectus ISO

Nom Adresse

Fromage!

gras, de 6 kg., Fr. 5.— le kg. par pièce; 3/4 gras, rassis, 5 et 10 kg., Fr. 4.10 le kg. par pièce de 20 kg. Fr. 4.— le kg. mi-gras, 5 kg. Fr. 3.60 le kg. par pièce de 12 kg. Fr. 3.50 le kg. Excellent Tilsit quart-gras, comme du mi-gras, Fr. 2.80 le kg. par pièce.
Expéditions par ESSEIVA, Sion, rue de Savisèze, Tél. 2.29.03.
Tous les samedis au marché sur la Planta.

On cherche

sommelière

de suite ou à convenir. Gain assuré. Au Café des Sports, à Chailly s. Clarens.

A vendre

fourneau

« Sarina », 3 trous, en parfait état. — S'adresser chez Rudaz Henri, charbon, rue des Bains, Sion.

RIDDÉS - Parc des Sports

Dimanche 31 mai

Tournoi de football

avec la participation des équipes de : LEYTRON I, CHAMOSON I, FULLY I, SAXON II, ARDON II et RIDDÉS

Le soir sur le terrain GRAND BAL CHAMPETRE avec l'Orchestre ORLANDO

On demande, pour Restaurant Channe Valaisanne s'ouvrant prochainement à La Chaux-de-Fonds, le personnel suivant :

sommelière en costume valaisan

une gouvernante

capable de seconder le patron

filles de buffet

Date d'entrée approximative 15 juillet prochain. Offres avec photo sous chiffre L. 10993 Y. à Publicitas, Berne.



NOUVEAU! Le produit bouleversant la grande lessive!

SERF a conquis toute la Suisse!

Les ménagères déclarent spontanément pourquoi elles sont enchantées de SERF :

«SERF rend le linge parfaitement propre et d'un blanc neigeux!» écrit Mme E. P. de Bâle.
«J'ai fait ma dernière lessive exclusivement avec Serf, sans avoir eu besoin d'auxiliaires. Mon linge était d'une propreté éclatante, si agréablement souple au toucher, et les couleurs plus lumineuses que jamais!»

«... et comme SERF ménage tout mon linge!» assure Mme M. K. de Berne.
«Etonnant comme Serf éloigne toutes les taches et le savon calcaire sentant le moisi, sans nuire au linge le moins du monde!»

«C'est merveilleux! On ne rince qu'à froid!» dit Mme R. S. de Lucerne.
«Je suis contente car à présent j'économise l'ébouillantage, et puis, je n'ai plus besoin d'auxiliaires. C'est pourquoi Serf est si profitable, si avantageux!»

Vous le voyez tout de suite!
Vous le sentez aussitôt...

Seul du linge tout à fait propre peut être aussi lumineux, aussi blanc, aussi merveilleusement parfumé!

La preuve éclatante que SERF lave plus propre et avec un soin extrême:

Dans l'eau dure, même les savons les meilleurs dégagent du savon calcaire. Ces minuscules cristaux de savon calcaire recouvrent les tissus d'un «film». Le résultat: du linge moins blanc, des couleurs ternes, des tissus incrustés de savon calcaire. Par contre, Serf rend l'eau aussi douce que de l'eau de pluie et développe instan-



tanément une solution détergente douce qui pénètre dans chaque fibre et fait sortir sans aucune fatigue toute la saleté de la lessive.



Important! Même si la solution devient noire, elle ne perd pas sa force détergente!

Un produit de marque de Watz & Eschle S.A., Bâle

HUGH MERRICK

La Route des Crêtes

Roman

52

c'est assez calé de se hisser par-dessus le rebord. Ronnie a dû s'y reprendre à deux fois avant d'y arriver, vous vous souvenez.

— Je vois. Techniquement, c'est difficile et, pour une débutante, c'est très aérien. C'est une mauvaise plaisanterie, pour la première course de Cis..., de Cynthia. Rien à voir, évidemment, avec une gentille promenade sur une bonne neige dure en conditions normales.

« Il a même un diminutif pour elle, pensa Mary. Ça ne signifie peut-être rien, mais j'aimerais mieux qu'il n'ait pas tant de petits détails qui me persuadent du contraire. J'aurais préféré quelque chose de différent — pas seulement à cause de Ronnie. Il oublierait rapidement tout cela: je ne serais pas surprise que cette journée-ci ne contribue beaucoup à le désenchanter avant même qu'elle en soit terminée. Mais Michael est différent: il est bien plus profond, plus intelligent. Il aurait dû mieux calculer, avoir découvert son secret en une minute... »

« Je suis très peinée pour elle, admit Mary. La course est bien trop dure et ce doit être un enfer dans ces conditions. Tant qu'elle est restée ici, sur la partie facile de ce passage, elle se parlait à elle-même, d'une voix étranglée: « Je ne peux pas... Je n'aime pas ça... » C'est bien trop difficile... » Et alors, chaque fois, tout en disant à Ronnie qu'elle ne passerait pas, elle reprenait la montée, en se débattant comme une noyée, et pratiquement tirée à la corde tout le temps. Puis elle se collait à une prise, essayait de retrouver son souffle, s'accrochait désespérément au rocher, et puis recommençait à monter en râlant: « Je ne peux pas... Rien « à faire... Je n'en peux plus... »

— Ce ne devait pas être drôle, dit Michael. Pauvre Cynthia! Et j'aurais cru qu'elle était faite pour grimper, qu'elle aurait adoré ça!

— Ronnie aussi, apparemment. Mais vous vous

trompiez tous les deux. Vous me trouverez peut-être bizarre, mais ça ne me surprend pas du tout. Je m'y suis attendue tout le temps.

— Mais pourquoi donc, s'exclama-t-il? Elle a pourtant l'allure de quelqu'un qui devrait grimper facilement.

— Oui, en un certain sens », admit Mary. Puis elle hésita.

Puis elle se dit: « Il faut que je parle; ça lui fera du bien de savoir qu'il a commis une pareille erreur de jugement, que d'autres ont pu voir d'un coup ce qu'il n'a pas pu ou pas voulu voir pendant des années. Il le mérite. » Elle poursuivit tout haut:

« Je craignais qu'elle ne manque d'énergie, de cran, si vous voulez, et qu'une pareille course ne mette cela en évidence. C'est pourquoi je n'ai jamais été ravie que Ronnie lui ait demandé de venir.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas dit?

(A suivre)

Pour une confection soignée, à un prix modéré :
JEAN LEEMAN - Fleuriste diplômé
Sion: Av de la Gare - Téléphone 2.11.85
Martigny: Pl. Centrale - Téléphone 6.13.17
Saint-Maurice

— Nouvelle erreur, reprit le jeune homme. Quand je suis arrivé ici, il y avait effectivement quelque chose qui ressemblait à l'ombre portée d'une saillie de là-haut; mais, comme j'ai déjà eu le plaisir de vous le dire, il y a très longtemps de ça. Le soleil a beaucoup bougé. Là où je suis, les ombres n'existent qu'à l'état de souvenir. Sérieusement, qu'est-ce qui se passe? Et ça a l'air de se passer excessivement lentement.

— Tout à fait de votre avis. Je crains que Cynthia ne soit déjà sursaturée. Je savais qu'il en serait ainsi quand j'ai vu combien de peine avait Ronnie avec ce passage; je suis certaine qu'il l'a trouvé plus dur que tout ce à quoi il s'attendait sur l'arête.

— Pauvre Cynthia! C'est curieux. Je pensais qu'elle serait ici comme... comme un chamois sur le rocher. Quoi d'autre?

— Je ne pouvais pas vous faire un commentaire suivi quand elle était encore assez près pour tout entendre. Mais ça a été abominable depuis la première prise. Maintenant, elle vient juste de dépasser le ressaut qui a donné tant de fil à retordre à Ronnie, à un tiers de la montée; et je dois dire — d'après ce que je vois d'ici — qu'elle est absolument finie. Je dois aussi dire que Ronnie ne lui a fait passer le ressaut qu'à bout de corde et à la force du poignet.

— Pourquoi est-ce que ça ne va pas?
— Je ne vois pas bien d'ici; trop en raccourci, mais je crois qu'il ne doit guère y avoir de prise sur environ trois mètres au-dessous de la faille, et

L'action hanneton 1953

Quelques détails sur l'efficacité du traitement

On a quelque peu parlé ces derniers temps de la campagne de lutte contre les hannetons en 1953. Celle-ci s'est terminée officiellement le lundi 25 mai, par des traitements de finition à la motopompe dans certaines zones particulièrement élevées comme Bluche et Montana, situées à une altitude de 1300-1400 mètres. Nous aurons l'occasion de revenir plus tard sur cette entreprise qui s'est étendue sur 44 communes. Nous sommes obligés, pour avoir des chiffres certains, de compiler tous les dossiers et rapports qui nous sont parvenus. Cependant, nous pouvons déjà aujourd'hui, d'après ces mêmes rapports, affirmer que dans toutes les zones d'action la lutte chimique a parfaitement réussi et, d'après des calculs bien certains, on peut évaluer approximativement la destruction des hannetons à 95-98 %.

Il est entendu que notre objectif n'était pas de détruire le parasite sous sa forme ailée jusqu'au tout dernier; chacun comprend que cela était une impossibilité technique, mais nous estimons aujourd'hui — ce qui devra encore être prouvé par des sondages vers blancs exécutés en automne 1953 et durant l'année 1954 — que dans ces 44 communes, l'on n'aura plus à craindre le ver blanc de toute façon pendant 3 ans et même pendant 6 années consécutives.

Le développement des opérations depuis le début de la campagne commençant le 24 avril se déroula normalement. Le temps fut heureusement favorable pendant presque toute la période à part le vent qui souvent nous obligea à changer l'horaire de travail des machines aériennes. On s'étonna en effet quelques fois de ne pas voir les hélicoptères et les avions aux heures prévues, mais on comprendra facilement ces retards en songeant que vents, brouillard et bise empêchaient les machines aériennes d'approcher le sol à une distance permettant une efficacité absolue. Notre but était de détruire chaque jour au fur et à mesure des sorties, les centres de concentration de l'insecte. Dans les communes traitées en 1950, la sortie du hanneton peut être estimée comme moyenne et même dans beaucoup d'endroits comme faible, ce qui n'a pas été le cas dans les régions non traitées il y a 3 ans. Ceci prouve d'une façon certaine l'efficacité du traitement de 1950 aussi bien dans les 20 communes du Valais central que dans les communes du groupe Martigny dans le Bas-Valais.

Dans ce bref communiqué, nous nous permettons de souligner la parfaite coordination entre les différents groupes de travail, soit les 9 chefs et sous-chefs de secteur, les biologistes accrédités à chaque chef de secteur, les pilotes, les équipes atomiseurs — que ce soit atomiseurs de secteur ou atomiseurs de secours — les agents locaux, les équipes de motopompes communales et enfin le Bureau central.

Nous ne laisserons pas passer l'occasion sans les remercier tous pour leur précieuse collaboration dans cette campagne qu'aucun frottement ni handicap sérieux ne vint freiner.

Nous remercions tout particulièrement le pilote, Hermann Geiger, qui chaque fois fut envoyé dans des zones par trop difficiles pour le personnel anglais. C'est grâce à ses connaissances de notre canton et des montagnes, que nous avons pu très souvent effectuer des traitements aériens beaucoup plus économiques dans des régions qui, a priori, semblaient inaccessibles à l'avion.

Station cantonale d'entomologie
M. Luisier

Vernayaz

LA CROIX-ROUGE SUISSE ET SON SERVICE DE TRANSFUSIONS SANGUINES

La Section Bas-Valais de la Croix-Rouge suisse a réalisé hier 27 mai 1953, une première prise de sang sur le territoire de sa circonscription. Le nombre des donateurs a atteint le beau chiffre de 100 personnes grâce à l'aide dynamique de la section des samaritains de Vernayaz, fort bien guidée par ses président et membres cantonaux et locaux ainsi que par son médecin attitré. Le bon esprit régnait. La généreuse simplicité toute valaisanne de l'assemblée a gagné la sympathie du médecin-chef et ses aides venus du siège de la Croix-Rouge suisse, à Berne.

Nous remercions vivement M. Marc Revaz, président du Grand Conseil valaisan, d'être venu le premier donner son bel exemple en compagnie des autorités communales de la sympathique commune de Vernayaz. La liste des donateurs de sang bénévoles dans le Bas-Valais fut ainsi fort bien ouverte et nous nous devons de la bien continuer!

A tous nos collaborateurs et donateurs accourus bénévolement, hier, pour assurer la bonne réussite de cette belle action toute humanitaire, nous remercions, au nom de la Croix-Rouge suisse, notre plus chaleureux merci.

La Section Bas-Valais de la Croix-Rouge suisse.

AVEC LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU VALAIS ROMAND

La 58e Assemblée de la Société d'Histoire du Valais Romand a été fixée au dimanche 7 juin 1953, à St-Gingolph (Suisse).

Tous les membres de la Société et les amis de l'Histoire y sont cordialement invités.

HORAIRE : Sierre dép. 7 h. 43 ; Sion 8 h. 08 ; Martigny 8 h. 30 ; St-Maurice 8 h. 51 ; Monthey 9 h. 03 ; St-Gingolph, arrivée 9 h. 36.

La grand-messe paroissiale à St-Gingolph (France) est célébrée à 9 h. 30.

Séance publique à 11 h. à la Grande Salle du Château de St-Gingolph.

Communications : 1. Mlle Antoinette Bruttin, professeur au Collège de Sion : « Quelques aspects de la vie de société à St-Gingolph à la fin du XVIIIe siècle » ; 2. M. Lucien Lathion : « Quelques voyageurs célèbres à St-Gingolph » ; 3. M. Joseph Michelet, instituteur : « Notes sur le château de St-Gingolph ».

Déjeuner à 12 h. 45 à l'Hôtel de la Poste, menu à 6 fr. 60, service compris (sans vin).

Il sera suivi de la séance administrative : Rapport sur l'activité de la Société, Comptes 1952, Elections statutaires, divers.

Visite des deux localités. (Prière de se munir d'un passeport ou d'une carte d'identité).

Départ de St-Gingolph à 17 h. 25 ou 18 h. 50.

Ateliers de réparations pour **STYLOS** toutes marques. — Remplissage de stylos à bille. Service rapide
Pierre Pfefferlé - Papeterie - Sion

Dernière Heure

Dans une affaire de trafic d'or LE MINISTRE PUBLIC FEDERAL REQUIERT UNE AMENDE DE 1,200,000 FRANCS

GENEVE, 28 mai. — (Ag) — Jeudi est venue devant le tribunal de police de Genève une affaire de trafic d'or dont avait à répondre le nommé H. M. portant sur 1365 kg. d'or importés de France et réexportés clandestinement dans ce pays. Le ministre public fédéral requiert 4 mois de prison et 1,200,000 francs d'amende environ, et contre un autre individu compromis dans cette même affaire 90,000 francs d'amende.

Le jugement sera rendu ultérieurement.

Commission fédérale pour l'étude des questions culturelles touchant la télévision

M. E. GIROUD SOUTIEN UNE THESE

BERNE, 28 mai. (Ag.) — La commission fédérale pour l'étude des questions culturelles touchant la télévision a tenu à Berne sa 6e session, sous la présidence de M. Karl Sartorius (Bâle).

M. Marcel Besançon, directeur général de la Société suisse de radiodiffusion, fit un exposé des questions financières et d'organisation. A ce propos, il déclara qu'il serait nécessaire de posséder une voiture de reportage bien équipée avec le personnel indispensable. Il exprima l'avis qu'il serait très désirable qu'en plus de la région de Zurich, celles de Bâle, Berne, Lausanne et Genève pussent participer aux émissions de télévision.

S'inspirant de récentes expériences faites à l'étranger et tenant compte des conditions de notre pays, il exposa une série de chiffres sur les besoins financiers de la télévision. Un programme de deux heures d'émission par jour pendant 50 semaines reviendrait à 4 millions de francs par année. Pour alimenter une telle entreprise, dont on ne peut pas encore fixer le moment de sa réalisation, il faudrait 65,000 concessionnaires.

M. Edouard Haas, de Zurich, chef des programmes, qui a fait un vaste voyage d'études, qu'il aborda avec pessimisme et acheva avec optimisme, rapporta ses expériences aux Pays-Bas, au Danemark, en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne. Il en a tiré la conclusion qu'une entreprise de télévision devrait émettre chaque jour, que les réceptions ne devraient pas être coûteuses, qu'une voiture de reportage est absolument nécessaire et que des films sont de moins en moins indiqués pour la télévision. Car les films du cinéma n'y conviennent pas. M. Haas exposa ensuite ses vues sur les émissions expérimentales qui auront lieu tout d'abord le lundi, mercredi et vendredi, de 20 h. 30 à 21 h. 30. Les institutions zurichoises, telles que le Théâtre municipal, la Comédie, les Ecoles et les Musées, se montrent très bien disposés à l'égard de la télévision ainsi que le personnel recruté dans diverses parties de la Suisse, qui travaillent avec grand zèle.

M. Walter Gerber (Berne), ingénieur, expert des PTT pour la télévision, parla des problèmes que pose l'établissement d'un réseau, notamment dans le cadre des conventions internationales. La Suisse est ainsi appelée à participer à une transversale de transmission nord-sud et vice-versa. Cette liaison pourrait être réalisée en été 1954 et en automne de la même année, le bassin du lac de Zurich et le bassin du lac de Genève pourraient être reliés.

La commission approuva les thèses de son président, M. Karl Sartorius sur les « principes de l'établissement des programmes dans une entreprise de télévision » et les thèses du recteur Alfred Lauthli, de Winterthur, sur « La science et la technique de la télévision ». L'on insista de divers côtés sur le

fait que non seulement les sciences naturelles, mais aussi les sciences morales se prêtent à des programmes télévisés et même sont tout indiqués pour cela.

Les thèses rédigées par M. Edmond Giroud, de Saint-Pierre-de-Clages (Valais) sur « l'agriculture et la télévision » ont été également approuvées. Dans les thèses de M. Alphonse Iten, de Zoug, sur « l'économie et la télévision », l'on supprima les clauses qui voulaient éliminer de la télévision les discussions d'économie politique, comme avait déjà été rejeté un veto proposé naguère contre les discussions politiques contradictoires. L'examen du problème de la réclame, en particulier de la réclame payée à la télévision, fut renvoyée à la prochaine session.

POUR LE TRAITE D'ETAT AUTRICHIEN

M. Gruber préconise la voie diplomatique

VIENNE, 28 mai. — (Ag AFP) — Le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Karl Gruber, a déclaré, jeudi, dans une conférence de presse, que son gouvernement recommanderait aux Occidentaux d'emprunter la voie diplomatique pour les négociations sur le traité autrichien.

On sait que Moscou avait exprimé le désir que des pourparlers ne se fassent plus à l'échelon des suppléants, mais par la voie diplomatique normale.

Sensationnelle révélation

Deux cargos anglais auraient transporté des troupes communistes

WASHINGTON, 28 mai. (AFP.) — Le sénateur Carl Mundt (républicain du Dakota du Sud), a rendu public, jeudi, un rapport du Département d'Etat établissant que les deux cargos, le « Perico » et le « Miramar », appartenant à la Compagnie anglaise « Weelock Marden and Co », de Hongkong, avaient transporté des troupes communistes chinoises le long des côtes de Chine pendant la guerre de Corée.

M. Mundt, qui est vice-président d'un sous-comité d'enquête, présidé par le sénateur Mac Carthy, sur la question des bateaux appartenant à des alliés, qui commerceraient avec la Chine communiste, a déclaré à ce sujet : « C'est maintenant aux Anglais d'agir ».

Selon M. Mundt, le rapport du Département d'Etat prouve que les accusations portées par le sous-comité ne sont pas « trop vagues », comme les Anglais l'avaient prétendu.

Quand Eisenhower prend la parole

La Chine rouge ne doit pas être admise à l'ONU

WASHINGTON, 28 mai. (Reuter). — Le président Eisenhower a relevé jeudi au cours de sa conférence de presse hebdomadaire qu'aucune nation libre ne peut vivre isolée. Il a dit qu'il ne partage pas l'opinion du sénateur Taft, chef de la majorité républicaine qui a déclaré il y a un certain temps que les Etats-Unis devraient abandonner l'ONU en ce qui concerne la guerre de Corée. M. Eisenhower a poursuivi en faisant remarquer que les Etats-Unis ne peuvent pas chercher dans le monde la place où ils peuvent vivre seuls et agir sans partenaire, ni amis, quitte à déclarer alors qu'ils désirent avoir des partenaires ou des amis dans le reste du monde.

Pour le président, la Chine communiste ne peut pas être admise dans l'ONU en raison de la situation internationale actuelle. La commission des autorisations du Sénat avait recommandé mercredi de



M. Paul Reynaud

qui vient de subir un échec devant l'Assemblée nationale française, mais dont le discours d'investiture a fait l'effet d'une bombe inattendue. (Voir en première page)

suspendre toute contribution de l'ONU à partir de l'année prochaine, au cas où la Chine communiste y serait admise. M. Eisenhower a relevé à ce sujet qu'il ne désire pas répondre à des questions hypothétiques et que la décision de la commission lui semble être une grosse erreur.

A la demande formulée par certains milieux du Congrès, à propos du commerce de matériaux non-stratégiques avec la Chine et les autres pays derrière le rideau de fer, le président Eisenhower répondit que sont attention avait été attirée sur certains cas où les communistes avaient reçu de l'ouest des livraisons de marchandises. « Mais il serait stupide de dire que les puissances occidentales pourraient atteindre la position qu'elles désirent si elles suspendaient leurs échanges commerciaux avec les peuples qu'elles n'aiment pas ». Dans les mains des diplomates, qui ont affaire avec les pays communistes, le commerce représente « un gros atout ».

Pour un ajournement de la Conférence des Bermudes

WASHINGTON, 28 mai. (Ag.) — Le président Eisenhower a déclaré jeudi que la conférence anglo-américano-française des Bermudes pourrait être ajournée en raison de la crise ministérielle française. Du reste, la Conférence des Trois ne doit pas nécessairement aboutir à une conférence des quatre grandes puissances avec l'URSS, qui doit être justifiée par l'évolution des événements. Une conférence anglo-américano-française, en soi est un fait important. M. Eisenhower a proposé que les trois grands se réunissent aux Bermudes sans fixer un ordre du jour. A son avis, il suffirait de se rencontrer pour avoir une conversation libre. C'est pourquoi, au cours de ses entretiens avec le premier ministre Churchill, il a proposé que les trois délégations soient très restreintes.

La crise française

M. Pierre Mendes pressenti

PARIS, 28 mai. (AFP.) — M. Pierre Mendes-France a été pressenti pour constituer le gouvernement. Il donnera sa réponse à M. Vincent Auriol vendredi matin.

L'affaire de la „Gazette“

LES LIBERAUX S'INQUIETENT...

LAUSANNE, 28 mai. — (Ag) — Le comité du parti libéral lausannois s'est réuni d'urgence en séance plénière le jeudi 28 mai en l'absence de son président à l'étranger. La séance a été présidée par M. Georges Jacoffet, conseiller municipal et député, vice-président du parti. « Devant la situation inacceptable pour les libéraux et la défense de leurs idées, que la modification du Conseil d'administration, imposée par un petit groupe ayant acquis la majorité des actions, a créée à la « Gazette de Lausanne », le comité a décidé à l'unanimité « de saisir immédiatement du problème les organes directeurs du parti libéral vaudois et du parti libéral suisse, en vue de rendre aux idées libérales le moyen d'expression qui leur est nécessaire ».

...TANDIS

QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SE CONSTITUE

LAUSANNE, 28 mai. — (Ag) — Le Conseil d'administration de la société de la « Gazette de Lausanne et journal suisse », dans sa séance de jeudi, s'est constitué en appelant à sa présidence M. Ferdinand Zumstein, à sa vice-présidence M. Raymond Burnand, avec M. Claude Poudret comme secrétaire. Font en outre partie du Conseil MM. Maurice Baudal, Michel Cérésolle, Philippe Secrétan et Edouard Gelaz. Le conseil rend hommage à l'activité de ses membres démissionnaires, MM. Arthur Randin, Philippe Meylan, Jacques Secrétan et Henri Zwahlen. « Il affirme que les modifications survenues dans sa composition n'auront aucune influence sur la ligne politique du journal, lequel continuera à défendre un libéralisme constructif de même que le fédéralisme, condition d'existence de notre pays. Les craintes que l'on semble concevoir dans certains milieux ne sont ainsi pas fondées ».

LES BRITANNIQUES A L'EVEREST SURPRIS PAR LE MAUVAIS TEMPS

KATMANDU, 28 mai. (Reuter). — Le communiqué selon lequel la tentative britannique d'atteindre le sommet du Mont-Everest a échoué, relate d'autre part que les alpinistes anglais avaient été surpris par le mauvais temps, après avoir monté leur 8e campement à 8360 mètres d'altitude.

L'épargne est la richesse d'un peuple. Le Timbre-escompte aide à la réaliser.

Clôture solennelle du Jubilé marial Consécration du Diocèse au Cœur Immaculé de Marie

Sion, le 31 mai, à 14 heures HORAIRE DES TRAINS

1. La grande affluence des participants à la Clôture solennelle du Jubilé marial nous oblige à vous prier de bien vouloir observer exactement les indications de l'horaire ci-après.

Veillez noter l'heure en regard de votre gare de départ.

2. Le chiffre entre parenthèse (...) indique le prix du billet collectif.

Là où ce chiffre n'est pas indiqué, veuillez vous mettre en rapport avec le chef de gare de votre gare de départ, la veille déjà, si possible.

Aller	Train No 5	Retour
Noës	12.29 (1.30)	Dép. Sion 18.16
Sion	12.43	
Train No 6		
Sierre	13.15 (1.40)	
Granges	13.24 (0.90)	Dép. Sion 18.24
Sion	13.33	
Train No 7		
St-Léonard	13.35 (0.60)	Dép. Sion 18.00
Sion	13.40	
Train No 8		
Chamoson	13.02 (1.—)	
Ardon	13.08 (0.70)	
Châteauneuf	13.12 (0.50)	
Sion	13.17	Dép. Sion 18.10
Train No 9		
Charraz	12.58 (1.90)	
Saxon	13.06 (1.60)	
Riddes	13.12 (1.20)	
Sion	13.24	Dép. Sion 18.23

	Train No 10
Aigle	12.53 (4.70)
Bex	13.02 (4.20)
St-Maurice	13.10 (3.60)
Sion	13.42
	Dép. Sion 18.46

	Train No 11
Champéry	11.21
Illiez	11.36
Troistorrents	11.49
Monthey	12.22 (4.30)
Martigny	12.45 (2.30)
Sion	13.04
	Dép. Sion 18.00

	Train No 12
Le Bouveret	11.56 (6.10)
Les Evouettes	12.02 (5.50)
Vouvry	12.08 (5.30)
Vionnaz	12.13 (5.20)
Collombey	12.20 (4.50)
Massongex	12.32 (3.90)
Evionnaz	12.51 (3.10)
Vernayaz	12.56 (2.70)
Sion	13.35
	Dép. Sion 18.46

14 h. Mise en place de la procession. Av. du Nord (Ritz) Av. de la Gare (sommets).

14 h. 30 Départ de la procession.

15 h. 30 Planta — Office pontifical (messe du soir) par Son Exc. Mgr l'Evêque. Consécration du Diocèse au Cœur Immaculé de Marie. Tous chantent la Messe des Anges, le Veni Creator, le Credo III, le Salve Regina (ton simple).

BEX HOTEL DE VILLE, Sa bonne cuisine. A. Studer.